



ascot
corner

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
PPCMOI - 2024-05-0001 - G BOUCHAAYA
7 octobre 2026
Salle du conseil municipal

1. Mot de bienvenue - déroulement de la rencontre – durée prévue
2. Mot de la mairesse
3. Mise en contexte et faits saillants par Stéphane Roy, municipalité d'Ascot Corner
4. PPCMOI – 2024-07-0001 G Bou Chaaya
par Jean-Philippe Robidoux, urb. OUQ de la firme Vert-Demain
5. Étude hydrogéologique : Jean-Philippe Tremblay, géo., hydrogéologue de la firme LNA Inc.
6. Période de questions – Rappel du fonctionnement



2. MOT DE LA MAIRESSE



Nathalie Bresse



3. MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

QU'EST-CE QU'UN PPCMOI?

C'est un règlement sur les Projets Particuliers de Construction, de Modification ou d'Occupation d'un Immeuble (PPCMOI).

Il permet à un conseil municipal d'évaluer, au cas par cas, la pertinence d'autoriser la réalisation d'un projet malgré le fait qu'il déroge à l'un ou plusieurs règlements d'urbanisme de la municipalité. Cette évaluation s'appuie sur les critères prévus dans le règlement et des objectifs du plan d'urbanisme. Lorsqu'il autorise un projet, le conseil peut assortir sa décision de diverses conditions



3. MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

Printemps
2024



Été
2024



Automne
2026

- Dépôt du projet par le promoteur
- Recommandation du comité de consultation d'urbanisme (CCU) au conseil d'autoriser le projet

- Résolution du conseil adoptant le premier projet de PPCMOI
- Consultation publique

- Consultation publique : réponses aux questions et présentation des études



3. MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

Printemps
2024

- Dépôt du projet par le promoteur
- 1. Permettre plus d'un bâtiment principal résidentiel sur le même terrain contrairement à l'article 8.2 qui en permet un seul;
- 2. Permettre des bâtiments de trois étages contrairement à l'article 6.2 qui autorise un maximum de deux étages;
- 3. Permettre des habitations multifamiliales jumelées contrairement à ce qui est autorisé dans la zone RE-4 (article 6.8) qui autorise des habitations unifamiliales isolées et bifamiliales isolées;
- 4. Permettre les conteneurs à déchets et de récupération dans la cour avant contrairement à l'article 7.1 qui les autorise en cours latérales et arrière uniquement;
- 5. Permettre un ratio minimal de 1,2 case de stationnement par logement contrairement à l'article 10.2 qui exige 2 cases par logement.



3. MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

Printemps
2024

Recommandation du comité de consultation d'urbanisme (CCU) le 4 juin 2024 au conseil d'autoriser le projet conditionnel aux points suivants :

1. **Le ratio minimal de 1,2 case de stationnement des 80 unités de logement**, soit réparti comme suit : a) 2 cases de stationnement pour les logements 5 ½ et plus b) 1,5 case de stationnement pour les logements 4 ½ c) 1 case de stationnement pour les logements 3 ½ et moins.
2. **Une redevance à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels soit remise à la Municipalité**, une partie en terrain et une partie en argent, le tout représentant une valeur de 10 % de la valeur en argent du terrain faisant partie de cette demande de PPCMOI.
3. **La contribution pour fin de parc et de terrain de jeu** devra comprendre entre autres une portion du terrain qui permettrait à la Municipalité de relier la rue Georges au lot 1 386 156 situé au sud de projet.
4. **Une étude hydrogéologique** soit réalisée et remise à la Municipalité pour déterminer la capacité du secteur à fournir les immeubles projetés sans affecter le milieu actuellement bâti.
5. **Les unités d'éclairage qui seront installées devront** respecter Règlement de contrôle intérimaire relatif au contrôle de l'éclairage extérieur et ne pas perturber les zones avoisinantes.
6. **Les aménagements extérieurs soient adaptés à la topographique existante** du terrain et permettent le drainage naturel du site.
7. **Les conteneurs à déchets, à récupérations et des bacs de compost soient clôturés et entourés d'une haie de conifères.**
8. **La construction des 80 unités de logement soit proportionnellement répartie** entre les années 2025, 2026 et 2027.
9. **Respecter les milieux humides et hydriques identifiés dans le rapport d'expertise de 2022** (Projet GJES-160817) du biologiste Daniel Bergeron et de s'assurer que, depuis cette date, les résultats soient toujours d'actualité.
10. **Les arbres qui seront transplantés lors de l'aménagement du stationnement** soient d'une hauteur de 1,5 à 2,0 mètres.

Les documents joints aux demandes des permis de construction des habitations soient substantiellement fidèles aux documents déposés lors de la demande de PPCMOI 2024-05-0001. Au besoin, l'officier municipal peut demander l'avis du CCU ou bien du Conseil. **Le comité de consultation d'urbanisme recommande également à la Municipalité de s'assurer que le réseau d'égout sanitaire puisse accueillir les eaux usées qui seront rejetées par ces 80 unités d'habitation.**

3. MISE EN CONTEXTE ET FAITS SAILLANTS

Été
2024

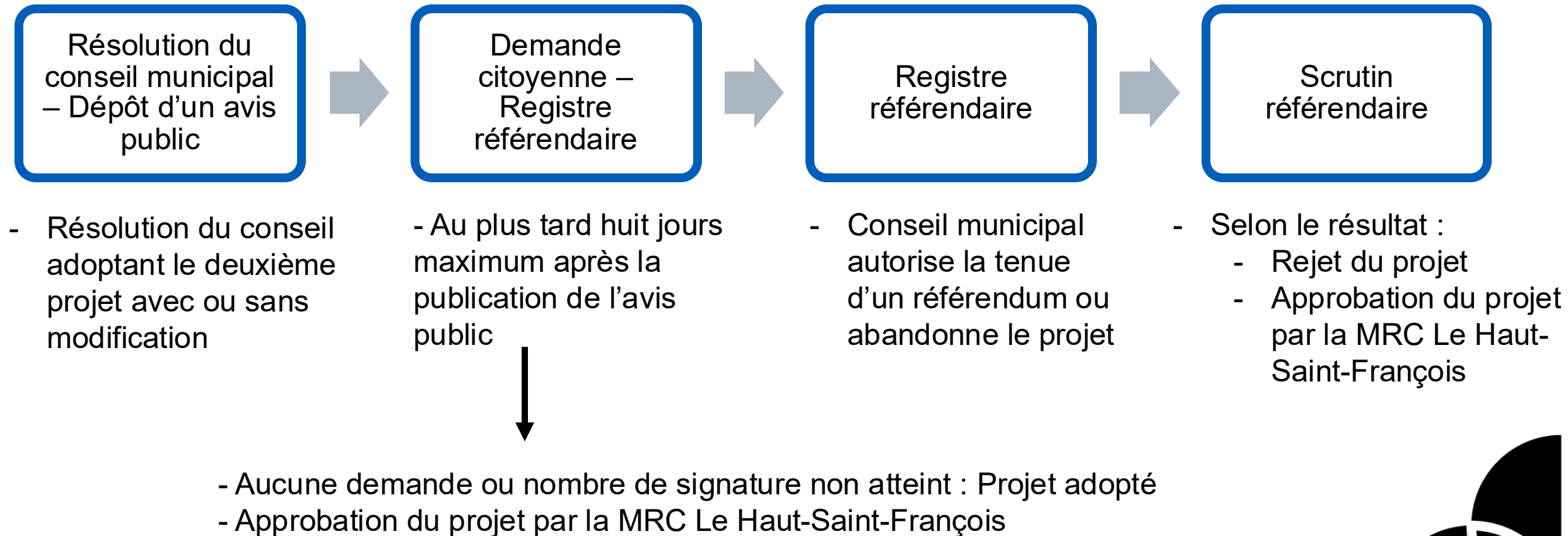
- Résolution du conseil le 5 août 2024 adoptant le premier projet de PPCMOI selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).
- Consultation publique tenue le 26 août 2024.

Automne
2026

- Consultation publique le 7 octobre 2026 : réponses aux questions et présentation des études.



3. PROCHAINES ÉTAPES



4. PPCMOI – 2024-07-0001 G Bou Chaaya



Par Jean-Philippe Robidoux, urbaniste OUQ
Vert-Demain



4.1 Résumé des démarches en cours



4.2 Le site du projet : hydrographie



4.3 Le projet : les bâtiments, les
stationnements et les espaces communs



4.4 Gestion des eaux de surfaces



4.5 Circulation sur la rue Georges



4.6 Nettoyage des rebus : étude
environnementale

4.1 RÉSUMÉ DES DÉMARCHES EN COURS



Première assemblée de consultation publique le 26 août 2024

- Enjeux soulevés :
 - Capacité de la nappe phréatique pour les dix nouveaux puits artésiens
 - Déchets enterrés sur le terrain : possible contamination
 - Cours d'eau non identifié au projet
 - Circulation sur la rue Georges

2 ans pour préparer les études demandées par la population

- Évaluation environnementale : Phase I et II
- Étude hydrogéologique : essai de pompage et résultats

Deuxième assemblée de consultation publique

- Apporter des réponses aux enjeux soulevés lors de la première assemblée



4.2 Le site du projet : hydrographie



TITRE :
Localisation des milieux humides et cours d'eau

PROJET :
Caractérisation des milieux humides et hydriques
GDMT-231222

PRÉSENTÉ À :
Innoplex Immobilier
3536, rue King Est
Sherbrooke (Québec)
J1G 5J3

LÉGENDE :

- Station d'échantillonnage
- Bande de protection (5 m et 10 m)
- Cours d'eau
- Fossé
- Limite de littoral
- Ponceau
- Milieu humide
- Zone d'étude

Source :
Lot : Infolot
Fond : Imagerie aériennes 2023

Rev.	Date	Description	Des.	App.

DESSINÉ PAR : Gabrielle Gagnon, Biologiste
APPROUVÉ PAR : Daniel Bergeron, Biologiste



DATE : 2025-10-08 FEUILLET : 2 de 2

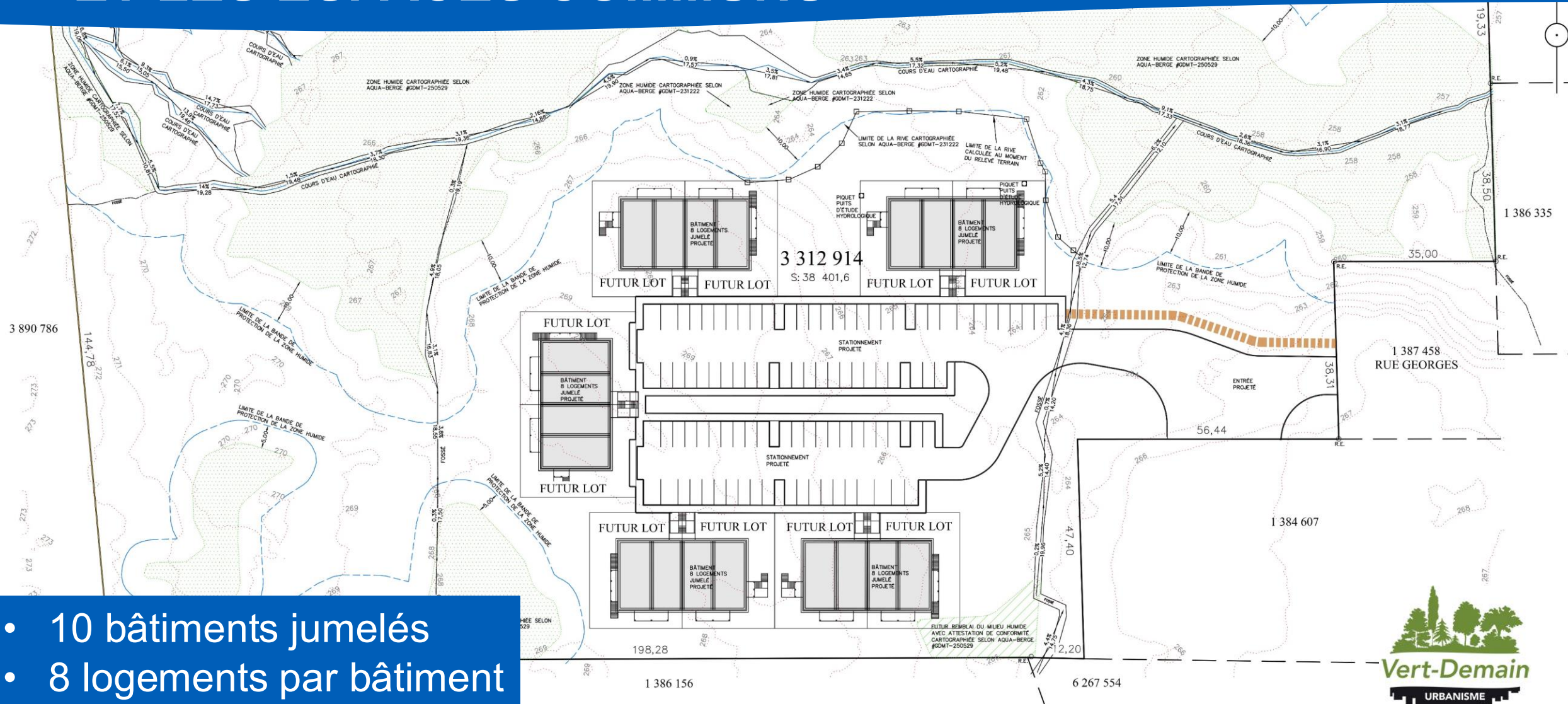
ÉCHELLE : 1 : 1100



125, rue Oliva-Turgeon
Sherbrooke (Québec) J1C 0R3
Tél. : (819) 821-2163
www.aquaberge.com

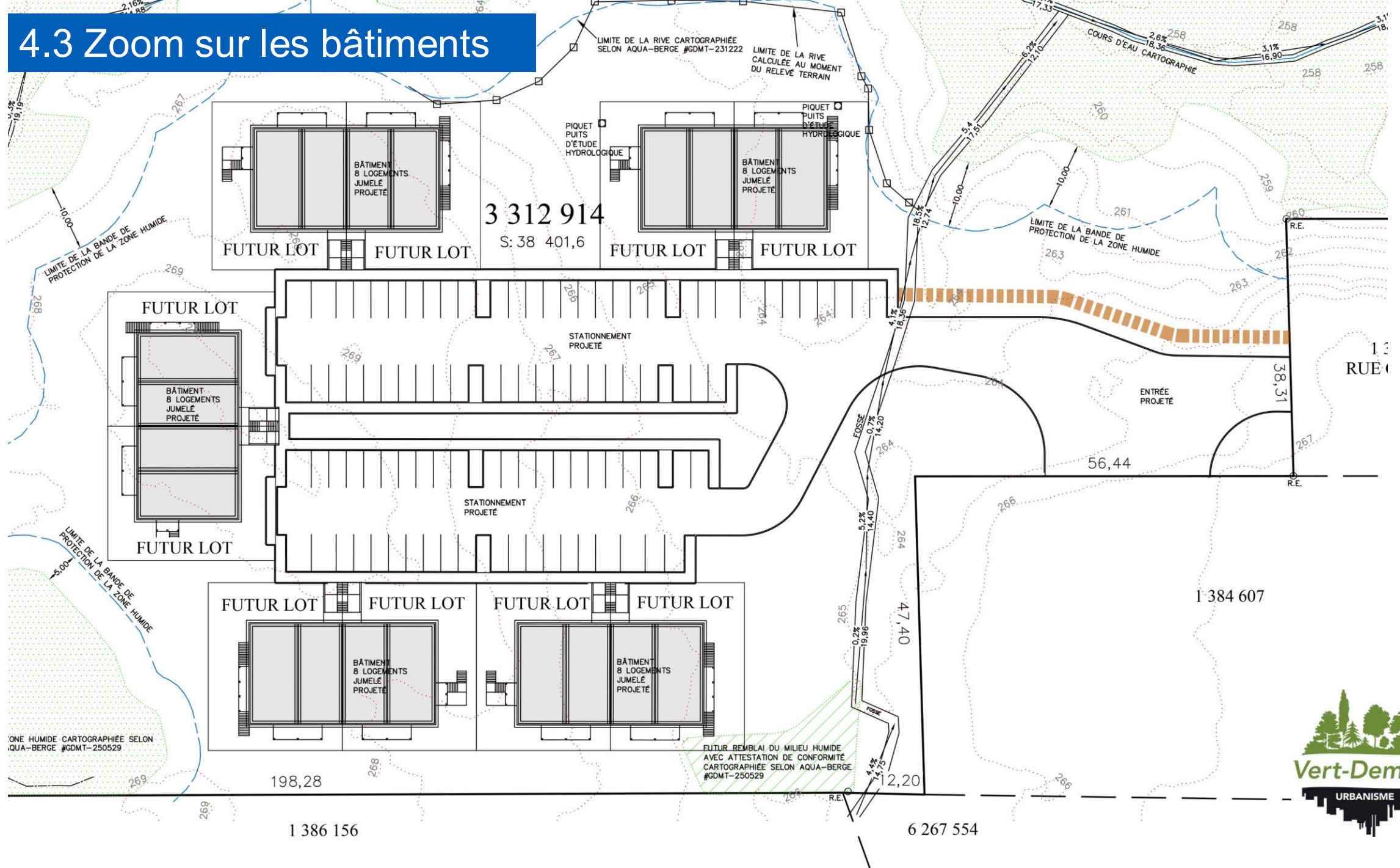


4.3 LE PROJET : LES BÂTIMENTS, LES STATIONNEMENTS ET LES ESPACES COMMUNS

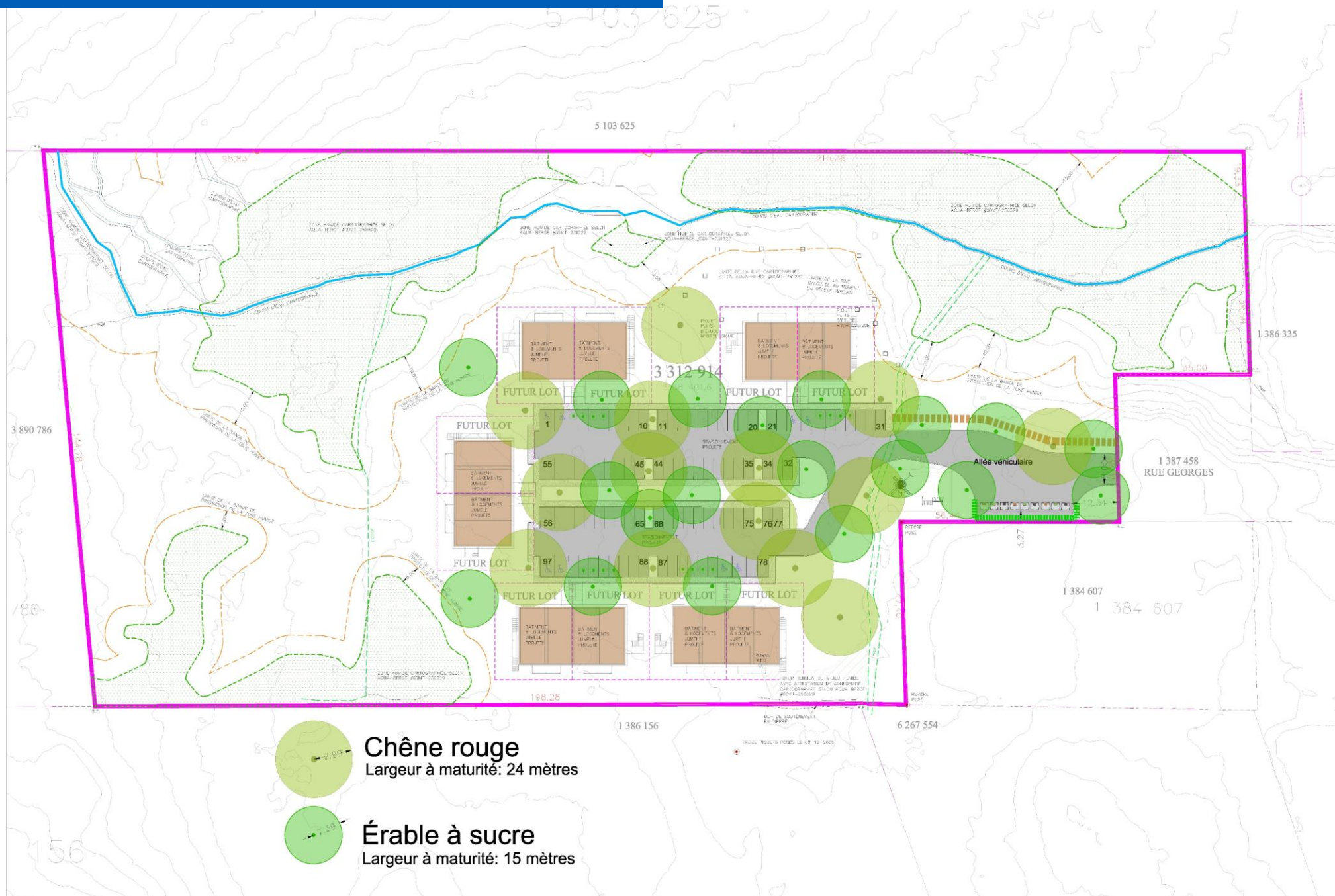


- 10 bâtiments jumelés
- 8 logements par bâtiment
- Logements totaux : 80

4.3 Zoom sur les bâtiments



4.3 Le projet : Aménagements du site



PPCMOI

Projet intégré 80 logements

Propriété visée

Lots : 3 312 914

Cadastre : du Québec

Municipalité : Aston-Corner

Sources

Plan de cadastre:

- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction générale de l'arpentage et du cadastre
(2020)

Données Lidar:

- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs,
2020

Hydrographie:

- Caractérisation des milieux humides et
hydriques, Aqua-Derge, Daniel Bergeron,
Biologie, octobre 2020

Notes:

- Les mesures, les superficies et les lignes de
terrain doivent être validées par un
arpentier géomètre avec le coût du plan de
cadastre.
- Les mesures sont en mètres.

Légende

Lot visé:

Lot bornant:

Cours d'eau:

Milieu humide:

Bande riveraine (15m):

Partie privative:
(500m²)

8plex jumelé:

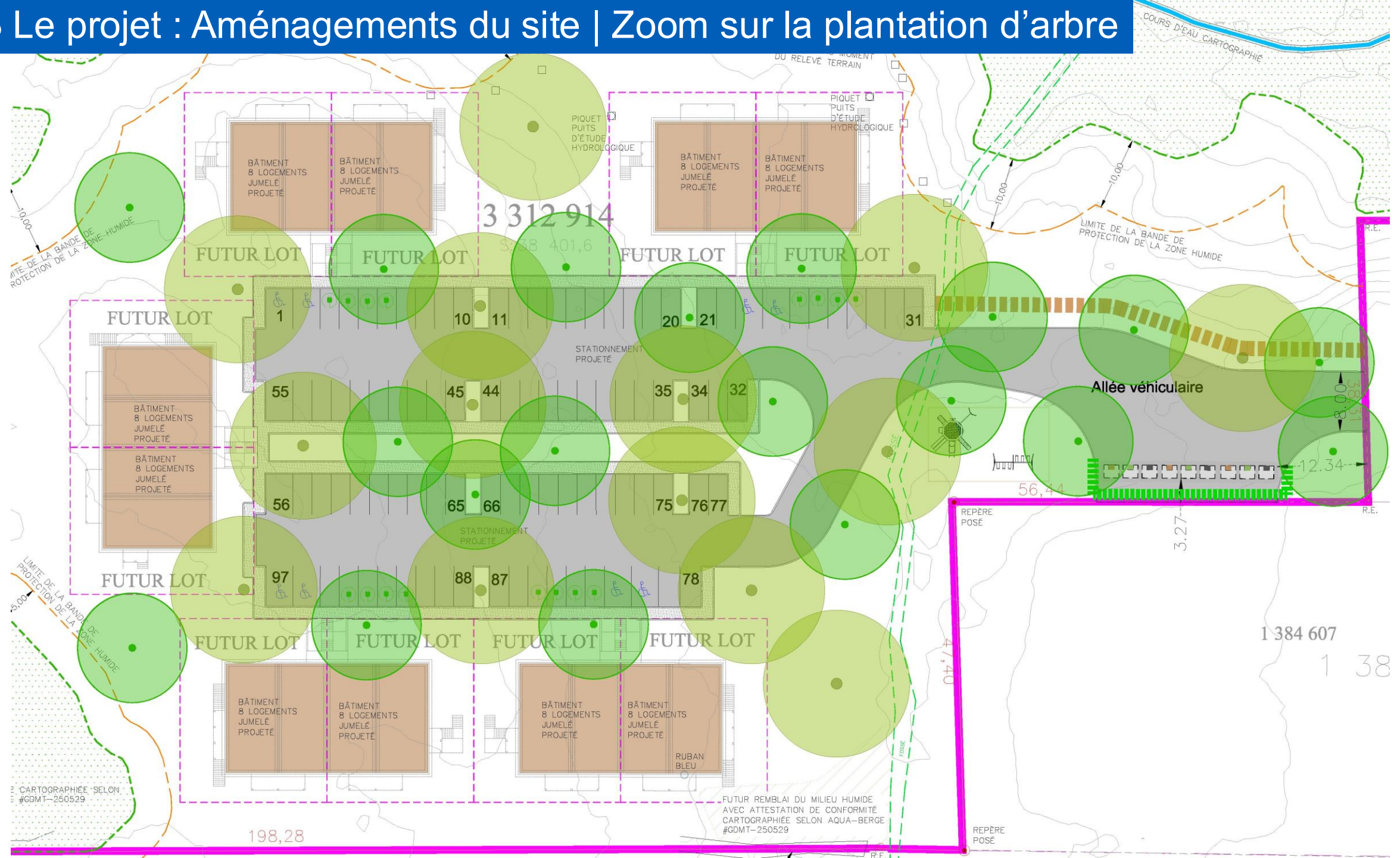
Conteneurs déchets:

Légende des pentes :

Dessiné par : Marie-Pier Gauthier Dessinatrice
Approuvé par : Jean-Philippe Robidoux Urbaniste



4.3 Le projet : Aménagements du site | Zoom sur la plantation d'arbre



4.4 GESTION DES EAUX DE SURFACES



1. Calcul des surfaces imperméabilisées par un ingénieur
2. Dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux de surface en conséquence
3. Permis de construction conditionnel

4.5 Circulation sur la rue George

mai 2024 Afficher plus de dates



- Emprise de 18 mètres de largeur
 - Amélioration possible dans le temps
- Chaussée asphaltée de +/- 6 mètres de largeur
 - Circulation à double sens fluide

4.6 Nettoyage des rebus : étude environnementale



Notre génie,
votre service technique

avizo.ca / 1 800 563-2005

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE, PHASE I ET II

Étude préliminaire

Terrain vacant – prolongement de la rue Georges
Lot : 3 312 914 du cadastre du Québec
Ascot Corner, (QC)

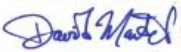
9265-2049 Québec Inc.
Att. : M. Serge Maher et M. Jacques Gourde
1410 Parent
Sherbrooke, Qc
J1K 2E1

Préparé par :


Signature numérique de
Oreste Iocica
DN: cn=Oreste Iocica, o=avizo, email=oreste.iocica@avizo.ca, c=CA
Date: 2012.10.26 11:21:52
+0500

Oreste Iocica, M. Env., M.Sc., EESA
Évaluateur environnemental de site agréé
Chargé de projets
Secteur Environnement

Vérifié par :


Signature numérique de David Martel
DN: cn=David Martel, o=avizo, email=david.martel@avizo.ca, c=CA
Date: 2012.10.26 16:12:57 -0400

David Martel, ing.
Directeur de secteur
Secteur Environnement

Dossier : ENV-488-1A12
Émis le : 26 octobre 2012



Photo 1. Vue d'ensemble du secteur à risque de contamination
(tranchée d'exploration TE-2, photographie orientée S→N)



Photo 2. Vue du remblai dans la tranchée d'exploration TE-1
(résidus métalliques, bardeaux d'asphalte, etc.)



Photo 3. Vue du remblai dans la tranchée d'exploration TE-2



Photo 4. Sol naturel dans la tranchée d'exploration TE-3

4.6 Nettoyage des rebus : étude environnementale

- Recommandations de l'étude
- Demandes du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

5. ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE : RÉSULTATS ET EXPLICATIONS

PROJET INNOPLEX CONSTRUCTION

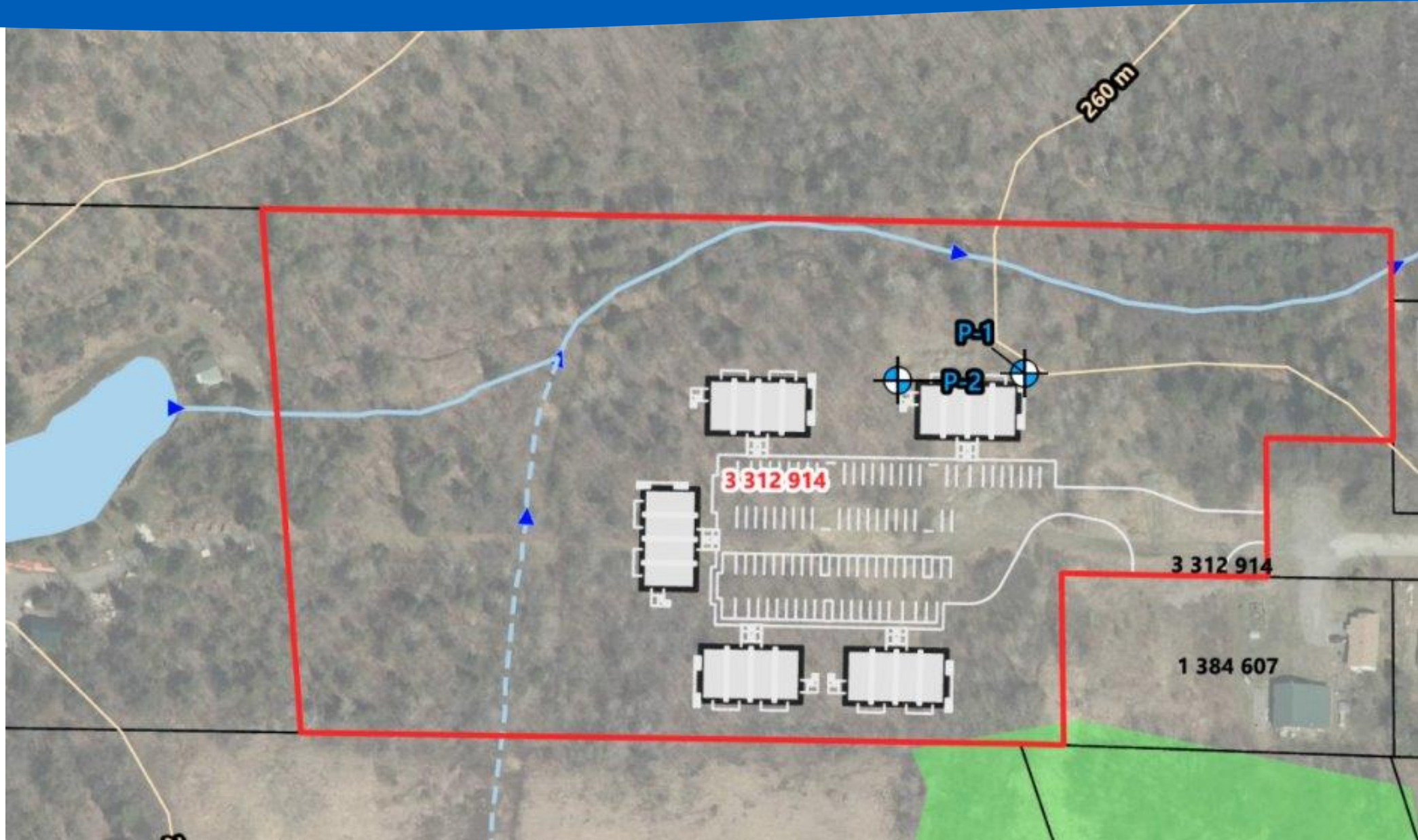
Étude hydrogéologique Alimentation en eau d'un développement résidentiel

Ascot Corner — Lot no 3 312 914

Par Jean-Philippe Tremblay, géo.
Hydrogéologue



5. ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE : RÉSULTATS ET EXPLICATIONS



5. ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE : RÉSULTATS ET EXPLICATIONS

5.1 Introduction

- Présentation de la firme LNA
- Données publiques utiles en hydrogéologie
- Notions de base en hydrogéologie

5.2 Projet Innoplex

- Méthodologie du mandat
- Résultats
- Étapes à venir



HYDROGÉOLOGIE
ENVIRONNEMENT

LNAQUA.COM

5. ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE : RÉSULTATS ET EXPLICATIONS

5.1 Présentation de la firme LNA

Laforest Nova Aqua inc. est une entreprise née en 2005 et issue de la fusion de *Nova Aqua Expert inc.*, basée en Estrie, et de *Laforest Experts-Conseils inc.*, basée à Québec, toutes deux fondées dans les années 1990.

Vingt employés (géologie, génie géologique, génie agroenvironnemental, génie des eaux, professionnel(le) en environnement, technicien(ne), géomaticien(ne), etc.).



HYDROGÉOLOGIE
ENVIRONNEMENT

LNAQUA.COM

5. ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE : RÉSULTATS ET EXPLICATIONS

5.1 Présentation de la firme LNA

Expertise

Clients :

- Municipalités
- Promoteurs
- Sociétés d'État
- Communautés autochtones
- Agriculteurs
- Compagnies privées
- Organismes publics

Type de mandats :

- Recherche en eau
- Analyses de vulnérabilité
- Demande d'autorisation de prélèvement d'eau
- Réhabilitation de puits existants
- Géophysique



HYDROGÉOLOGIE
ENVIRONNEMENT

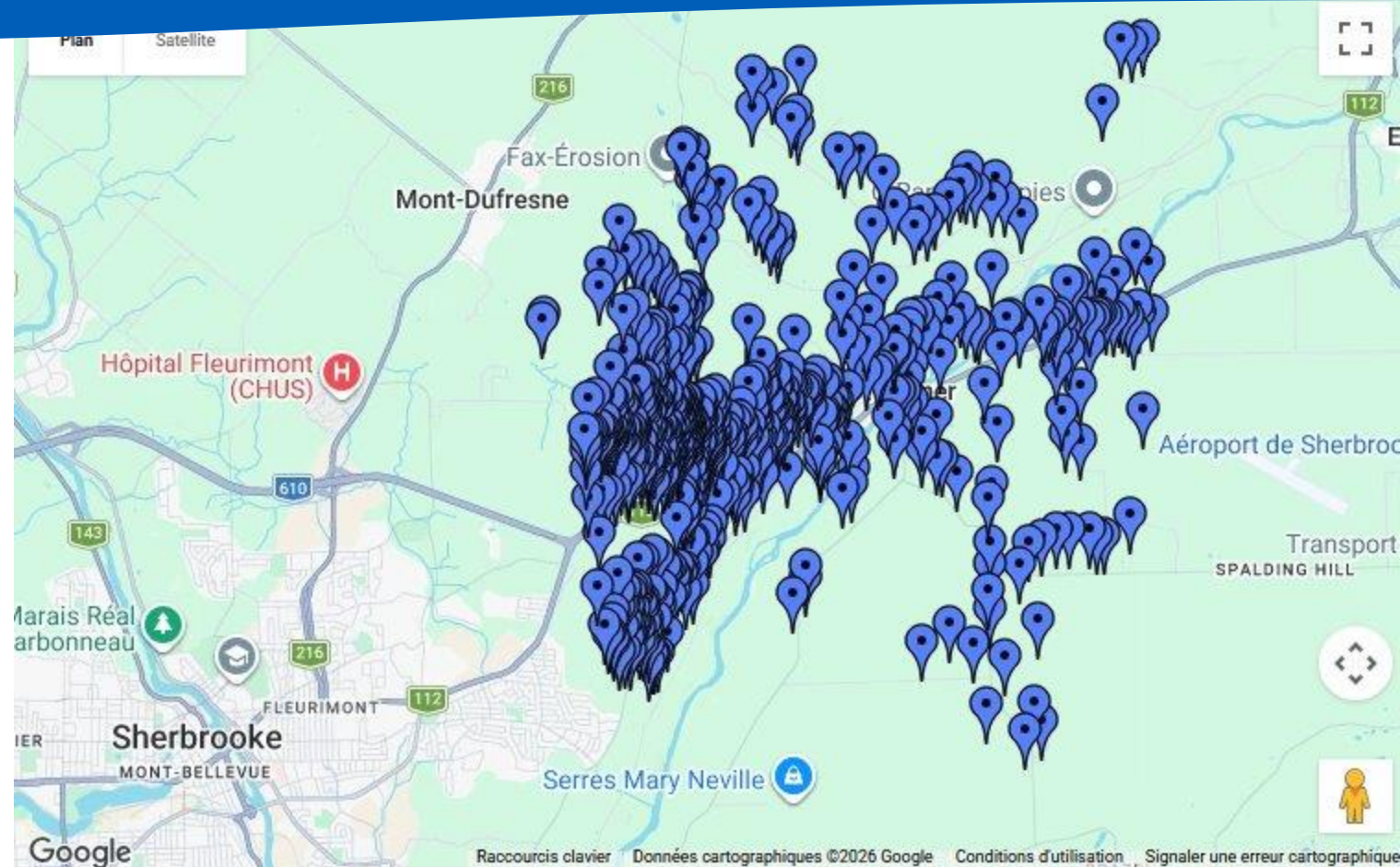
LNAQUA.COM

5. ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE : RÉSULTATS ET EXPLICATIONS

5.1 Système d'information hydrogéologique (SIH)

Information sur les puits et les forages qui ont été réalisés sur le territoire québécois depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur les eaux souterraines* en 1967.

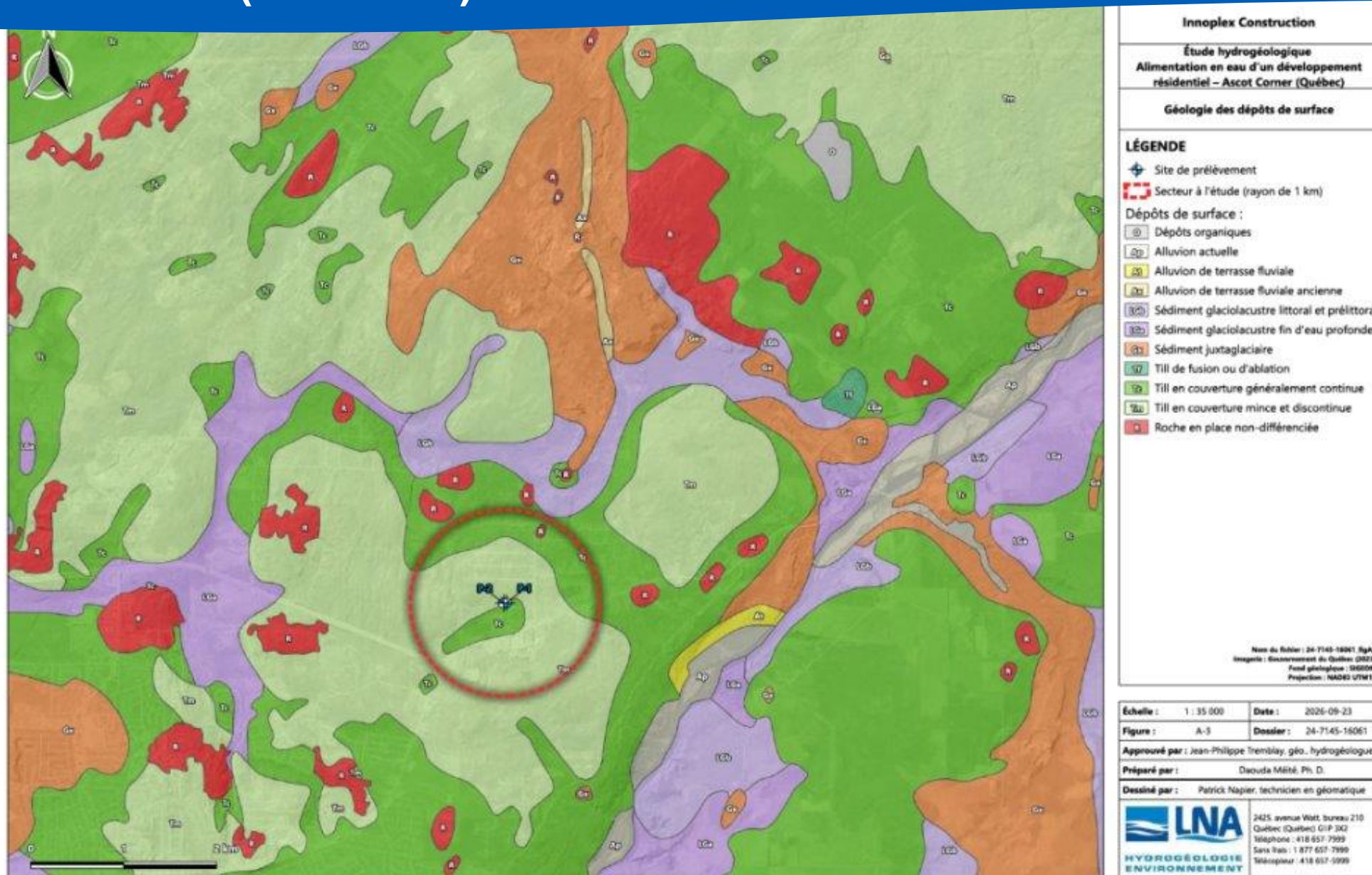
- Coordonnées
- Propriétaire
- Adresse
- Diamètre
- Profondeur
- Longueur tubage
- Débit
- Puisatier
- Séquence stratigraphique



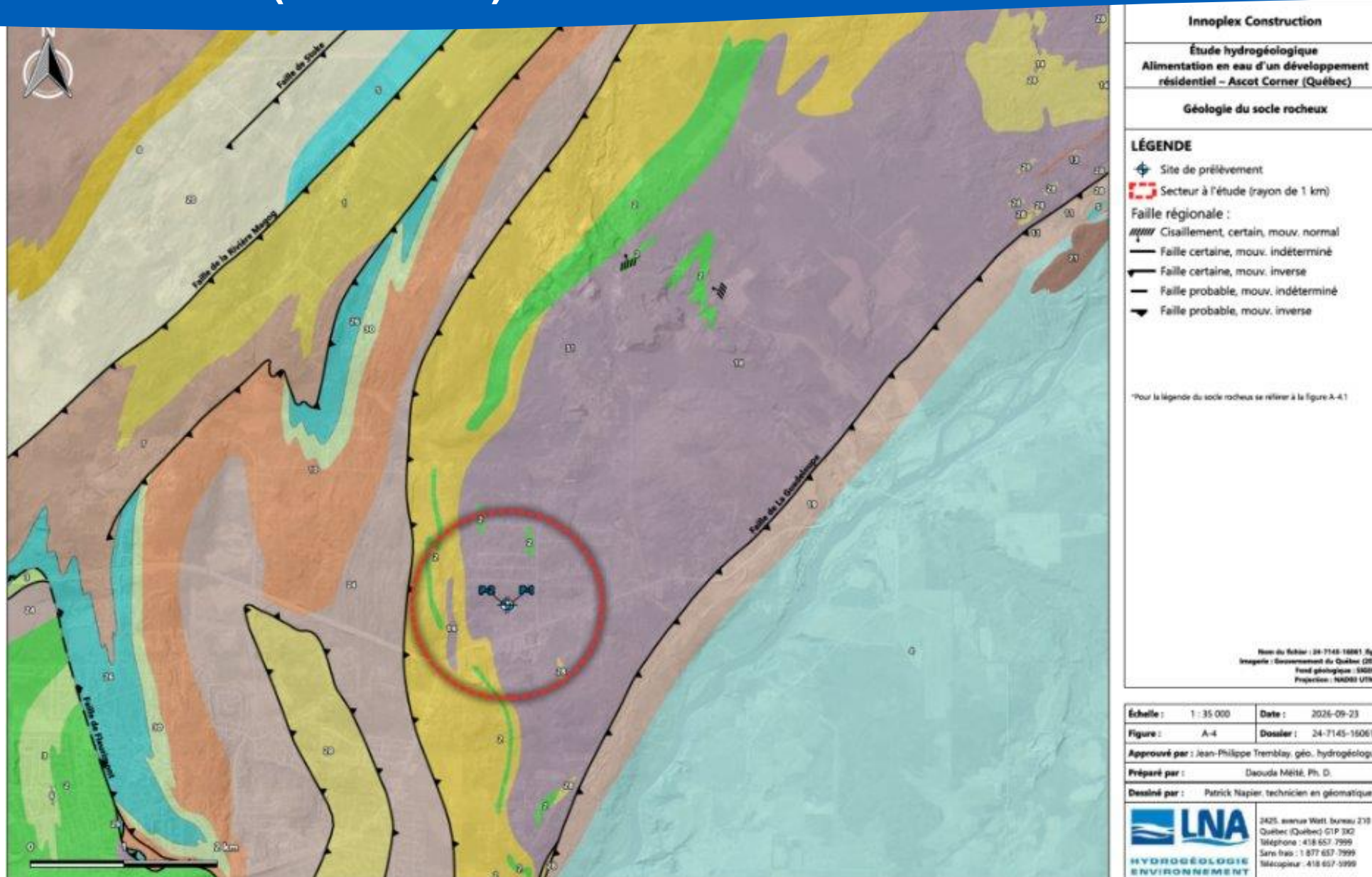
HYDROGÉOLOGIE
ENVIRONNEMENT

LNAQUA.COM

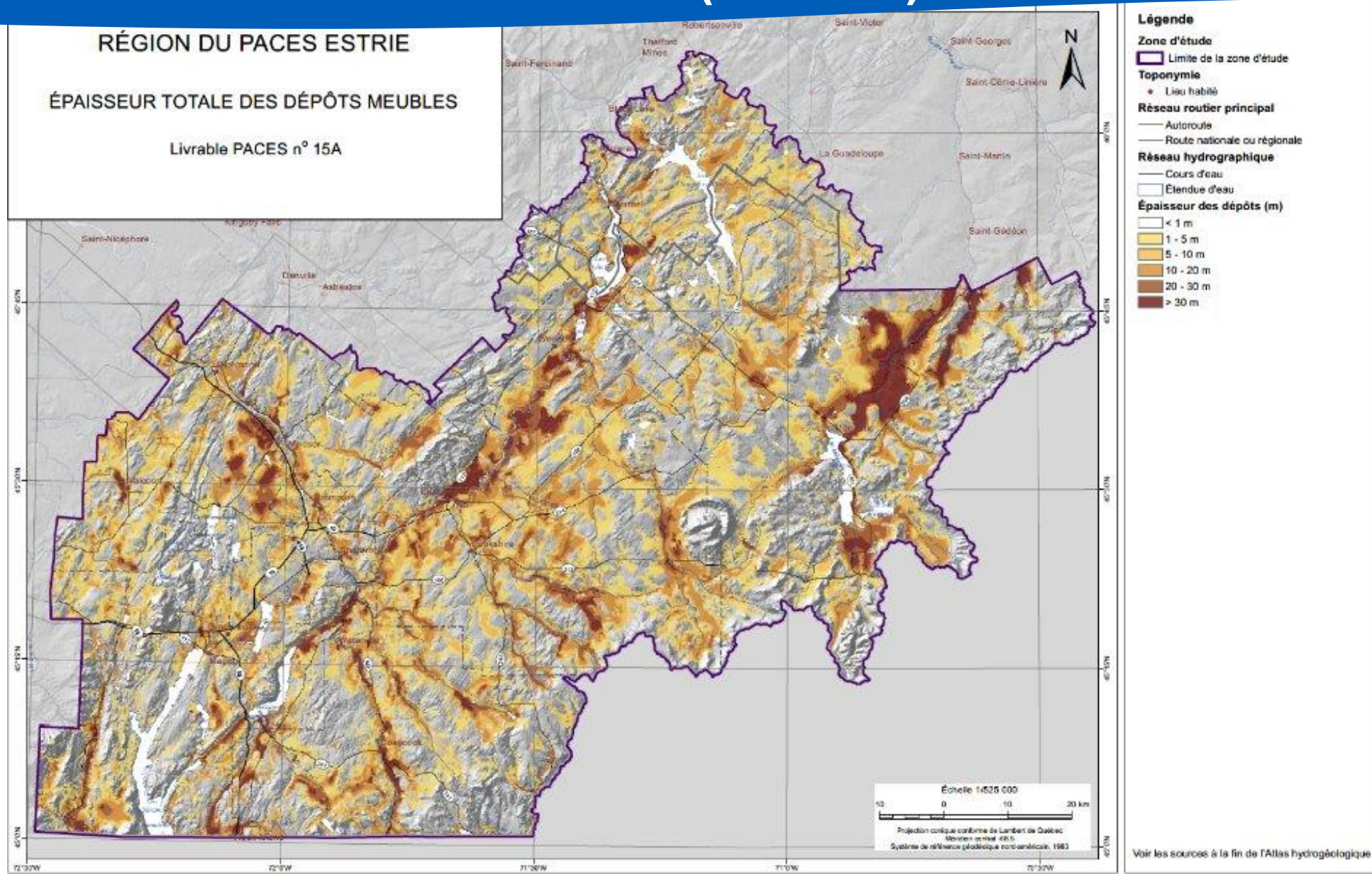
5.1 Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM)



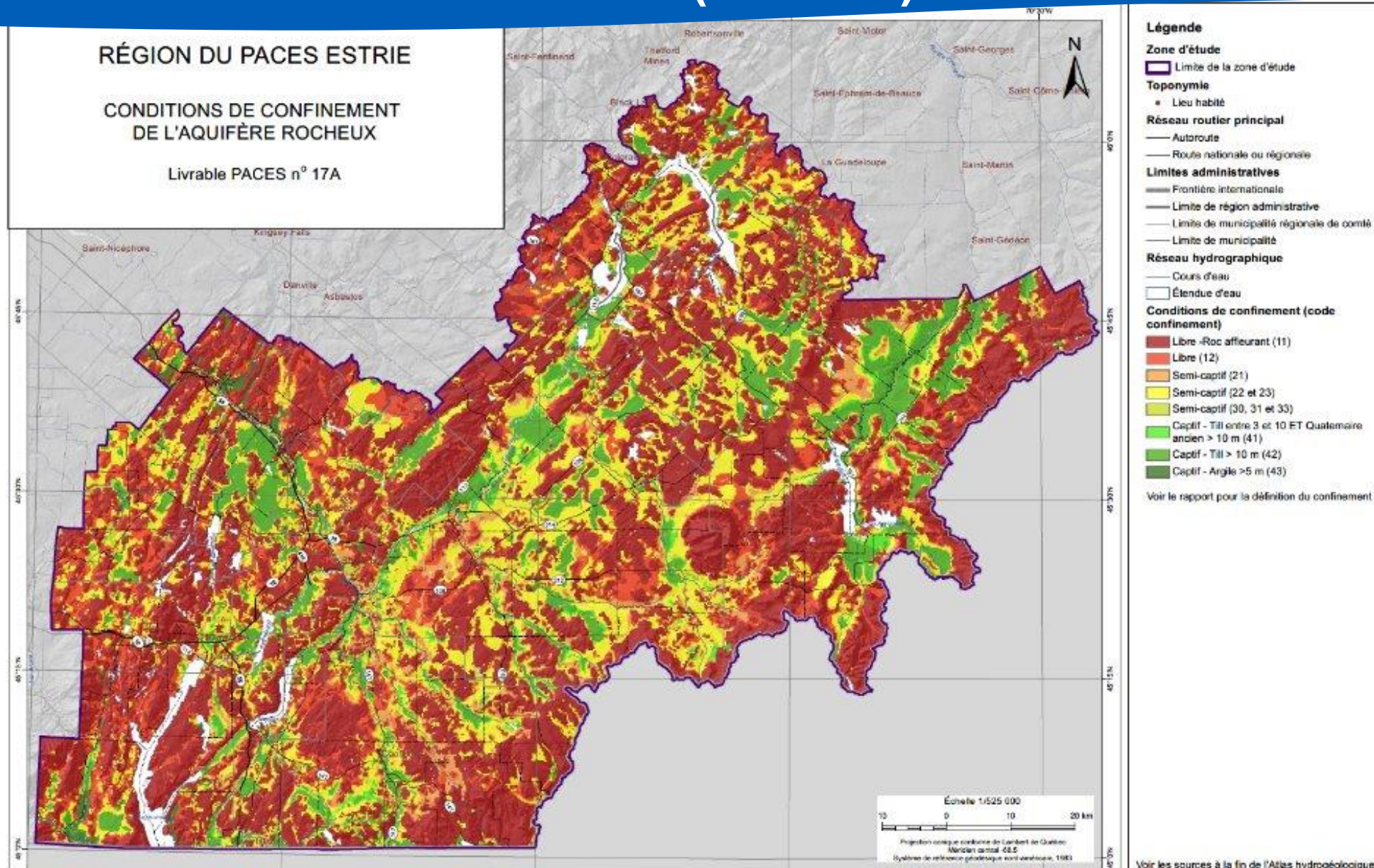
5.1 Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM)



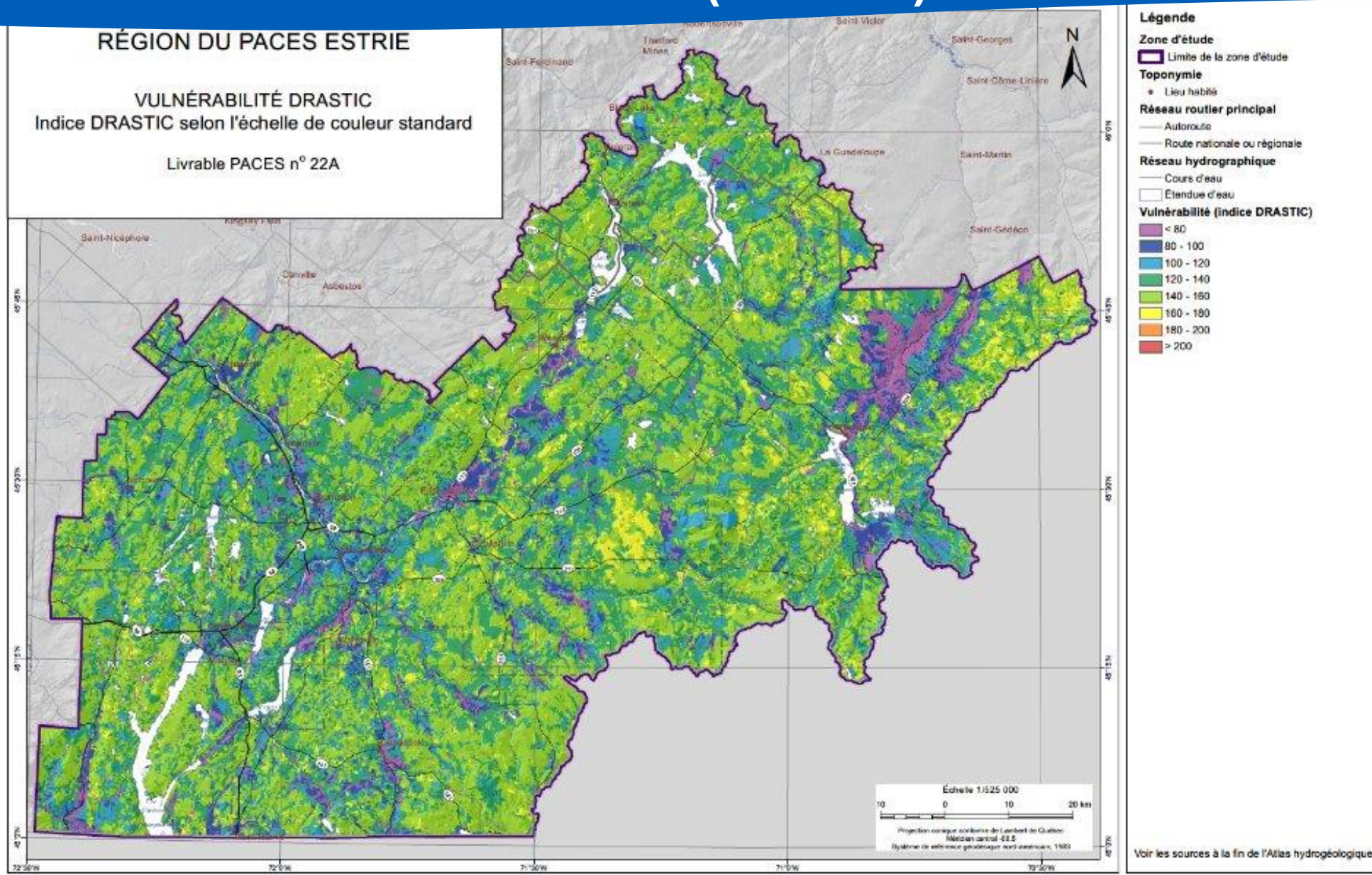
5.1 Projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES)



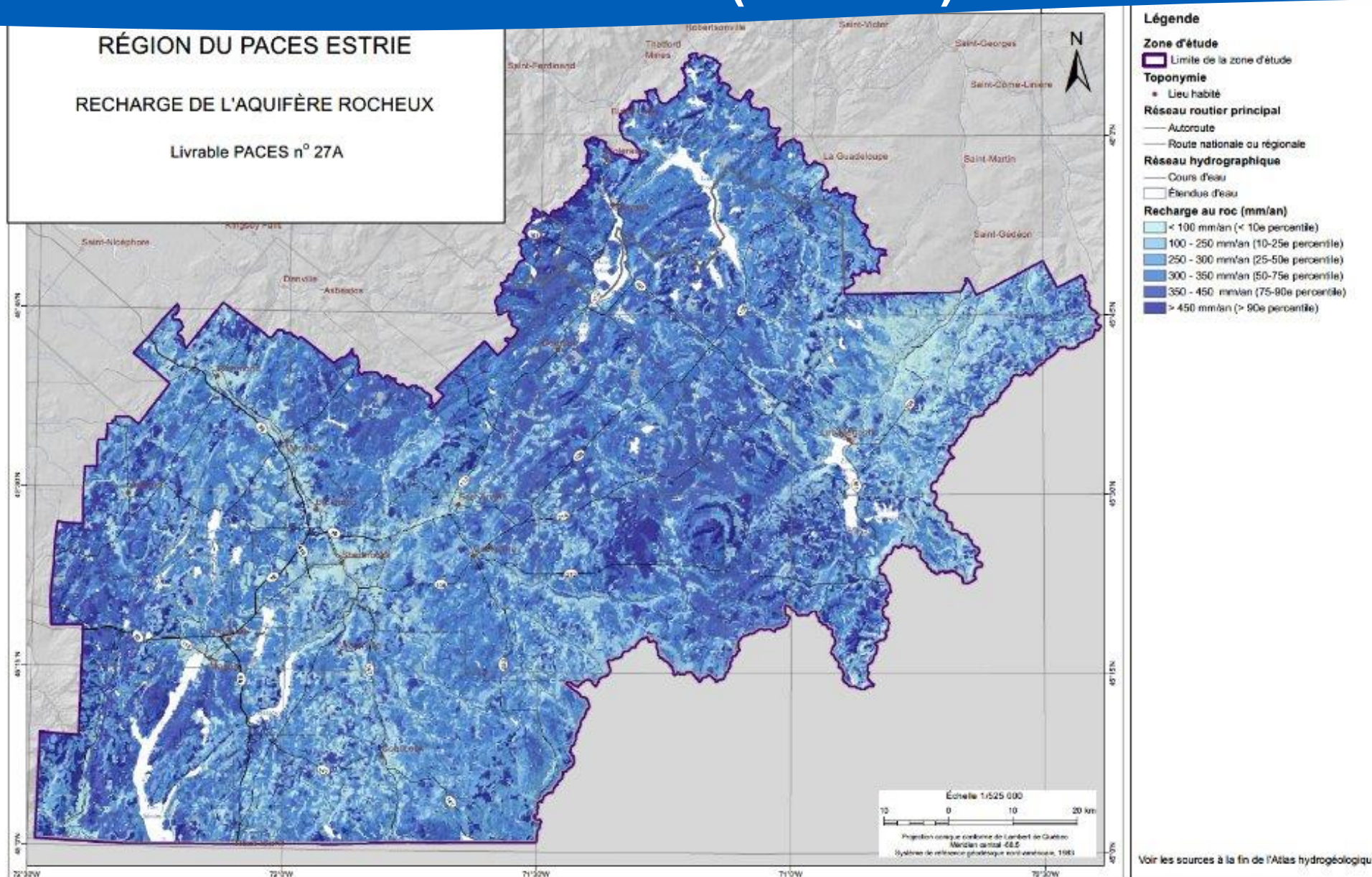
5.1 Projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES)



5.1 Projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES)

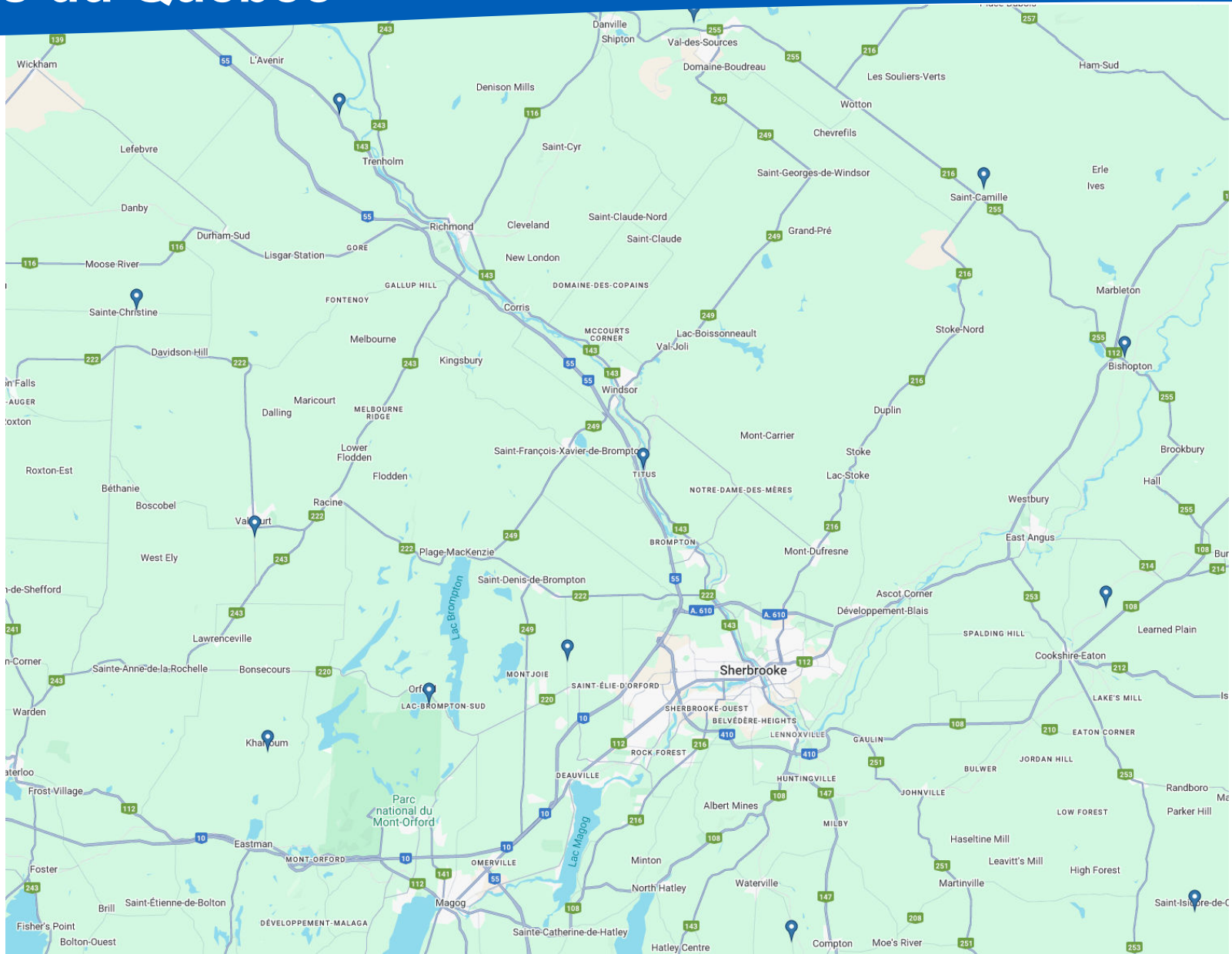


5.1 Projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES)

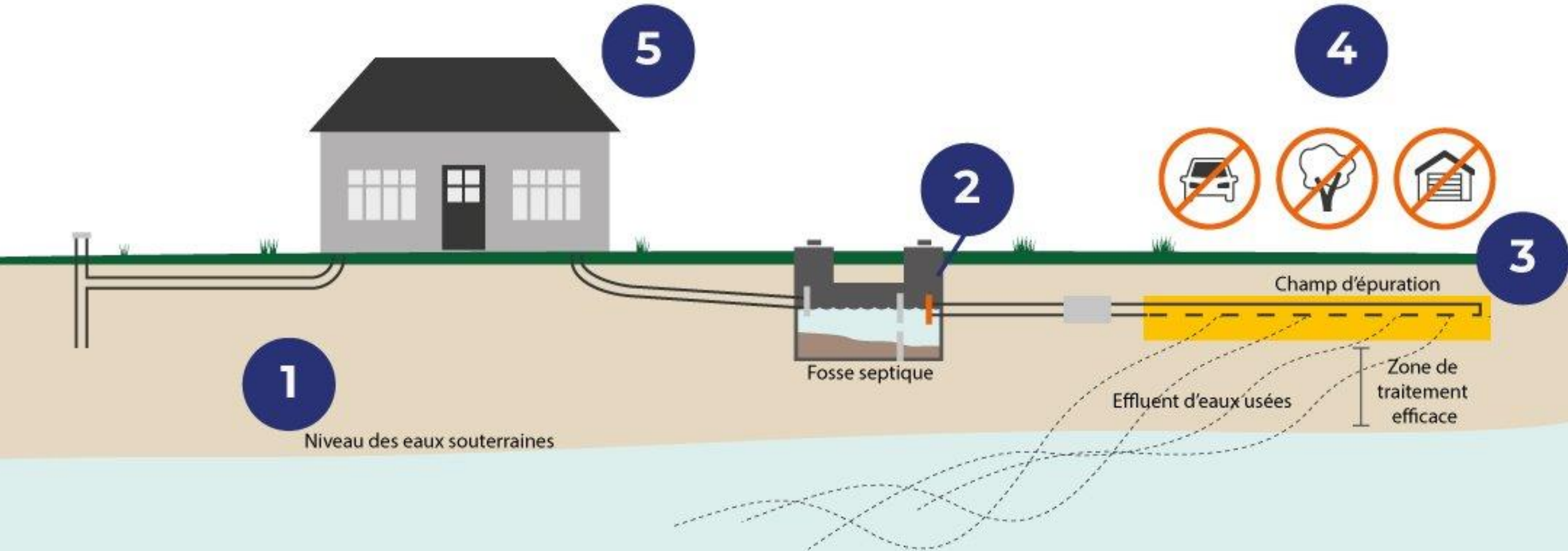


5.1 Réseau de suivi des eaux souterraines du Québec

**263 stations de mesure
des variations de niveau
et de température des
eaux souterraines**

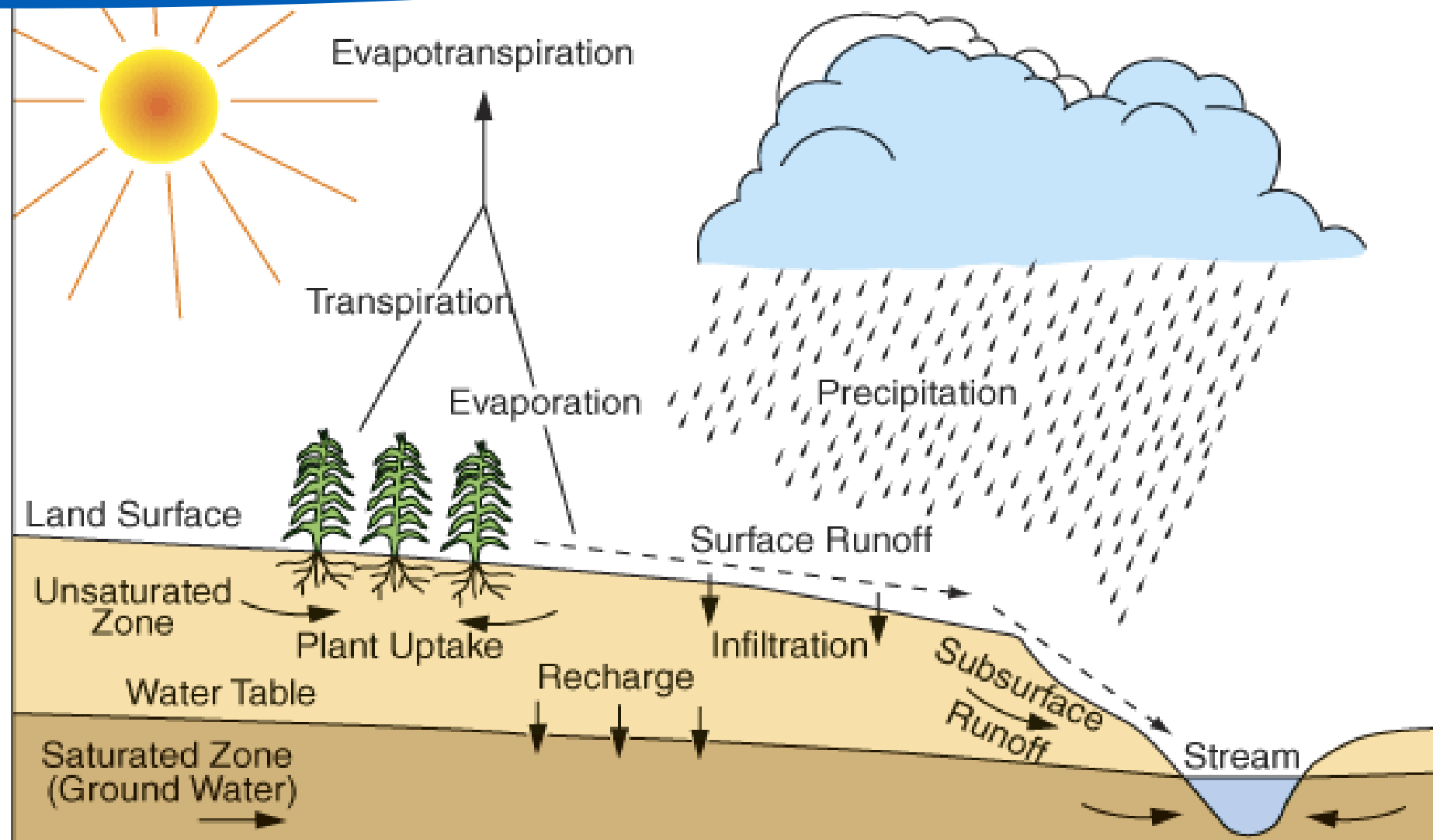


5.1 Cycle de l'eau pour une résidence

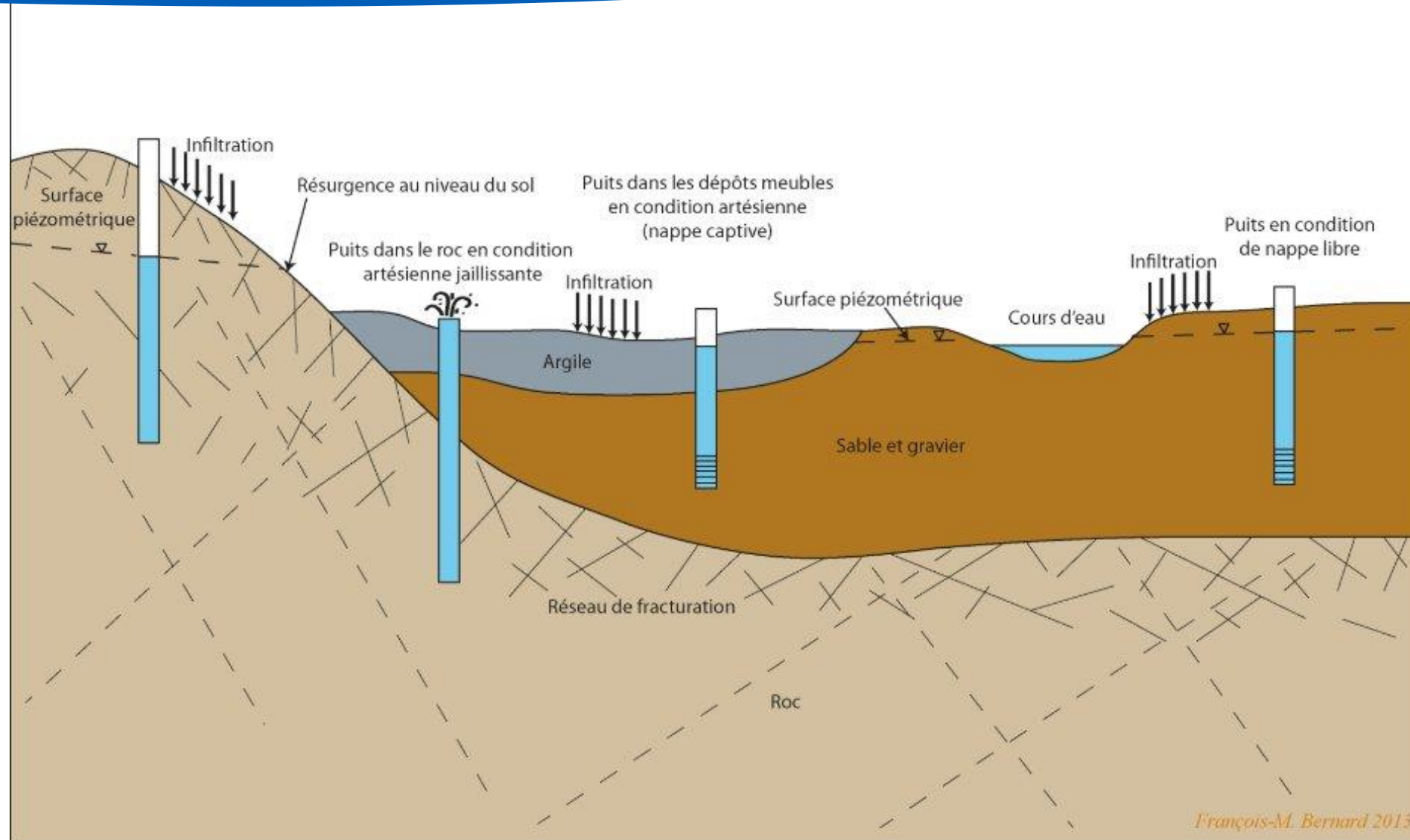


5.1 Recharge

Infiltration de l'eau dans le sol qui contribue à la recharge des nappes et dont l'écoulement va éventuellement émerger aussi dans les cours d'eau

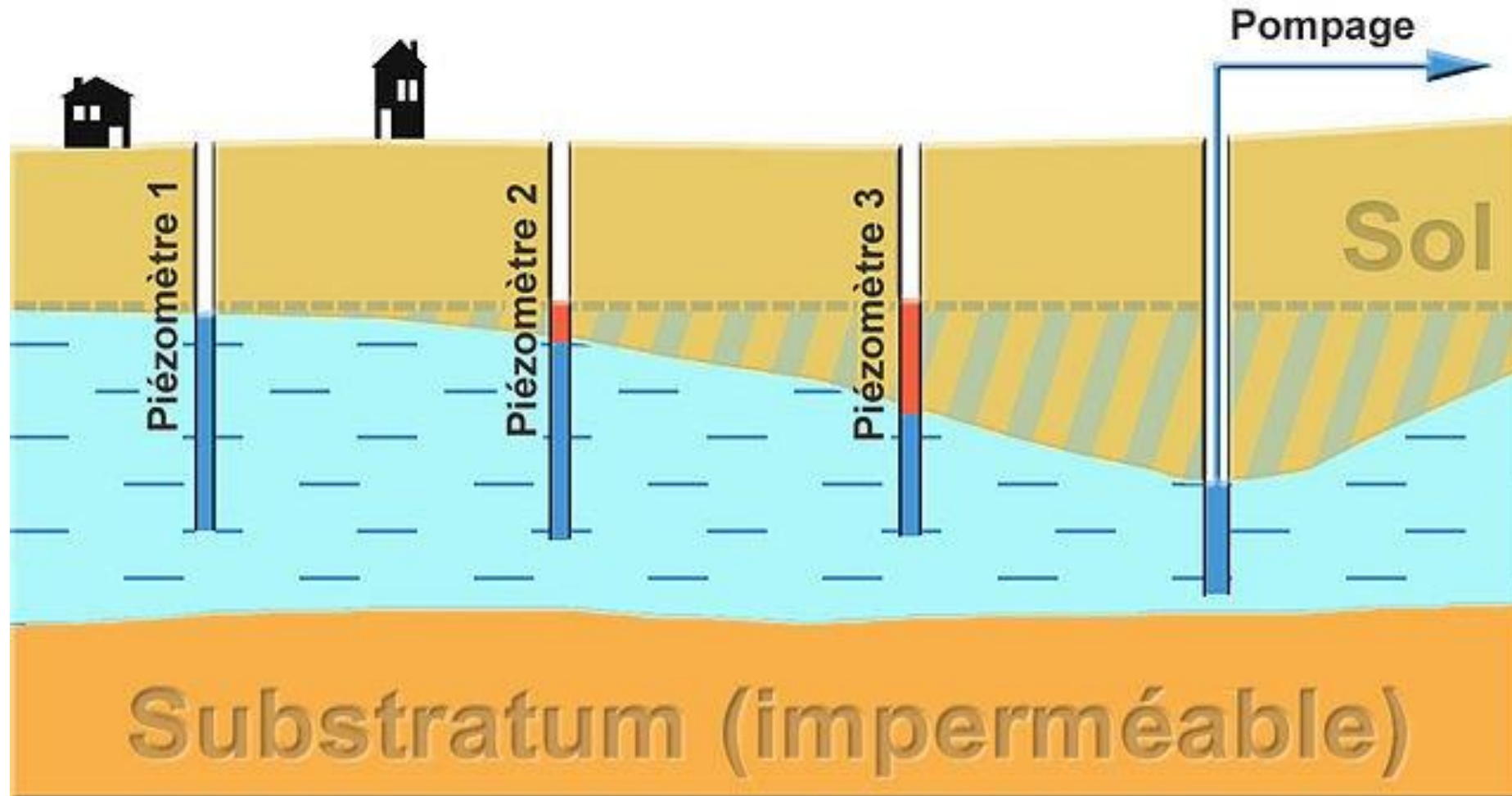


5.1 Types d'aquifères



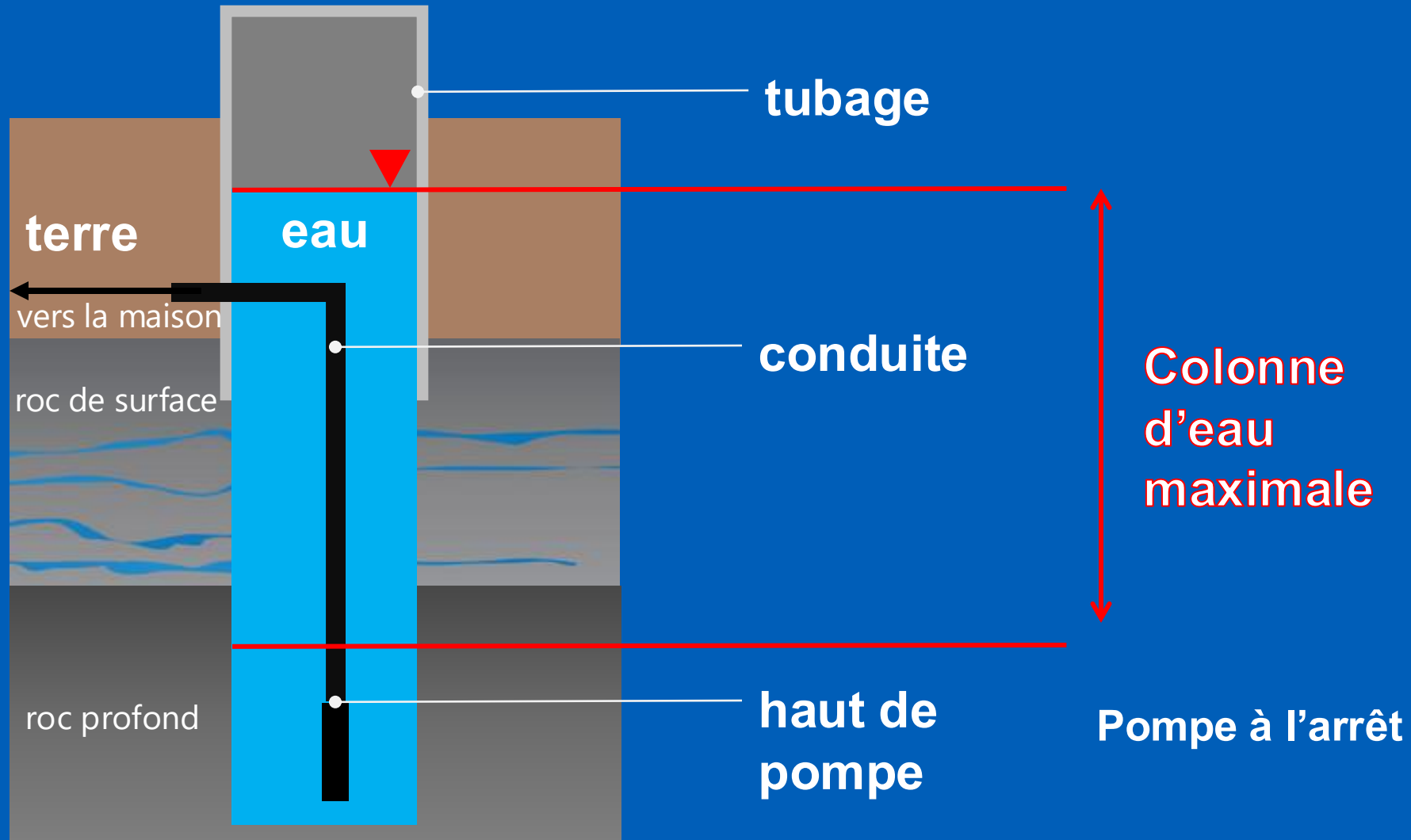
Source : François-M. Bernard, 2013. PACES (Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines)

5.1 Cône de rabattement

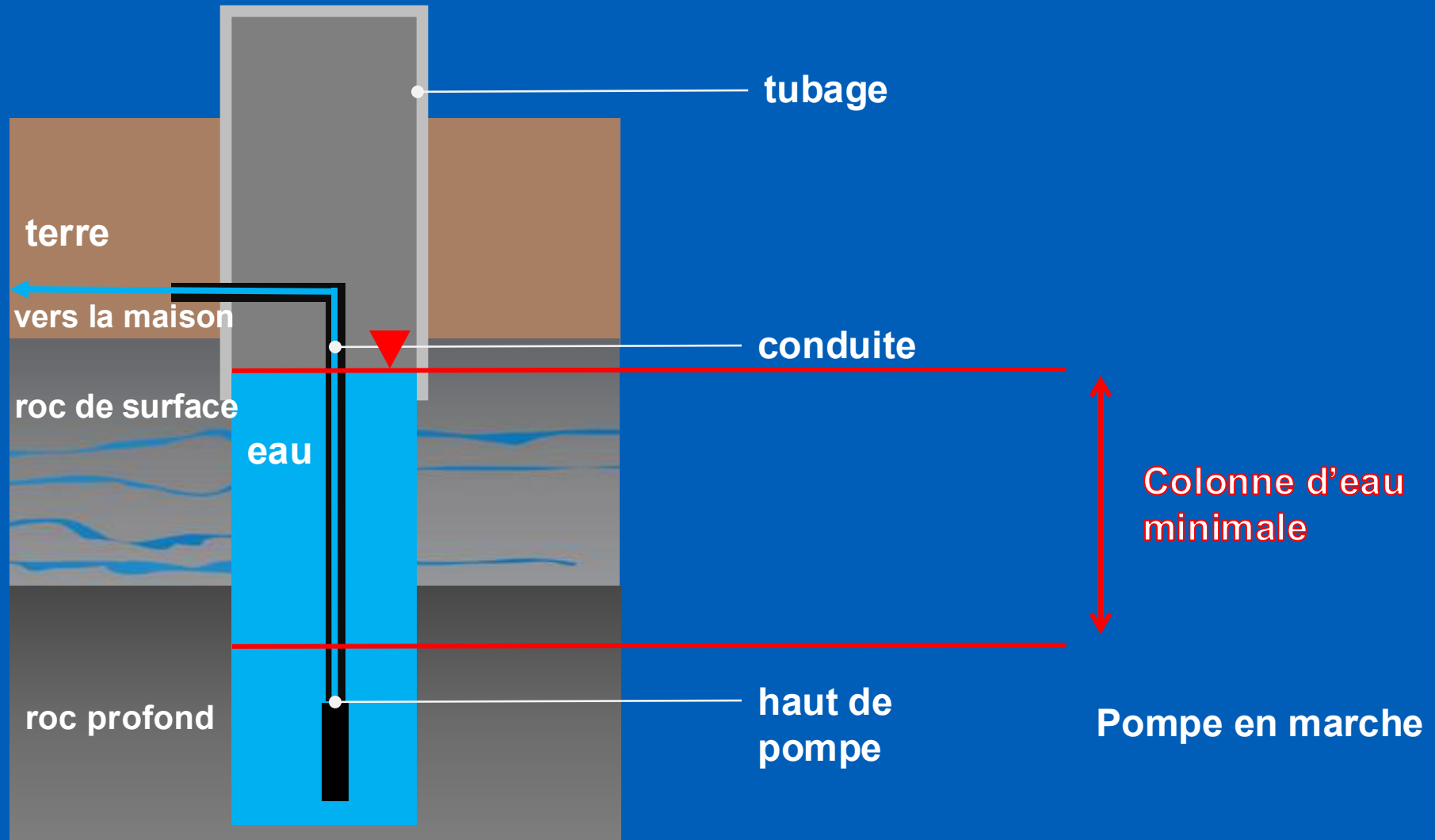


Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:PiezometerPi%C3%A9zom%C3%A8treRabattement_de_nappe.jpg

5.1 Notion de colonne d'eau



5.1 Notion de colonne d'eau



5.1 Notion de pointe vs demande journalière

Pointe :

- Exprimée en L/min
- Demande en eau instantanée
- Ouverture de robinets dans la maison, ce qui donne un grand débit sur une courte période (ex. douche : 9,5 L/min)

Demande journalière :

- Exprimée en m³/jour
- Volume d'eau prélevé sur 24 h
- Donne un petit débit lorsque reporté en L/min (ex. 1 m³/jour = 0,7 L/min sur 24 h)

5.2 Projet Innoplex — Travaux réalisés pour l'étude hydrogéologique

5.1 Construction de deux puits sur le site :

- Géologie sur le site
- Description de l'aquifère

5.2 Supervision d'essais de pompage :

- Niveaux d'eau statique
- Niveaux d'eau en pompage
- Conductivité hydraulique
- Influence sur les autres usagers

5.3 Élaboration d'un modèle numérique :

- Estimation de la recharge
- Évaluation de l'impact du prélèvement

5.2 Construction de deux puits sur le site



5.2 Construction de deux puits sur le site

Puits P-1

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs
Québec

RAPPORT DE FORAGE

Géopros Lapointe Inc

No d'identification 649 - 2025 - 00040	No permis de la municipalité 2025-03-0015
---	--

LIEU DU FORAGE

Nom : Construction Innoplex ch. Georges Ascot Corner (Québec)	Numéro de lot 3 312 914
Adresse du lieu de forage : Ville : Code postal :	Téléphone : (819) 993-3013

Deg. 71	Min. 48	Sec. 536	Dec. 45	Min. 26	Sec. 088	Dec. 556	No de la carte 1/50 000	Nad 83
---------	---------	----------	---------	---------	----------	----------	-------------------------	--------

No de licence RBQ : 8342 - 7617 - 53	Volume journalier maximum projeté : 400 (gallons imp.)	
Utilisation Domestique (eau potable)	Méthode utilisée Rotation	Date des travaux 2025-07-01

Forage Profondeur (pi) 1) 200.0 2) 200 (Profondeur totale)	Diamètre (po) 6.0	Scellement : non Type de matériau : Longueur scellée : Pourcentage de bentonite :
---	----------------------	--

Tubage Longueur 30.0 (pi)	Diamètre 6.0 (po)	Excède le sol 24.0 (po)	Type de tubage Acier
---------------------------------	----------------------	----------------------------	-------------------------

Crépine : non

Longueur	Diamètre	Ouverture	Type de crépine
----------	----------	-----------	-----------------

Tubage de soutènement ou d'appoint : non

Longueur	Diamètre	Type de tubage de soutènement :
----------	----------	---------------------------------

Épaisseur (pi)	Matériaux recoupés	Avec / Passant à	Remarque (facultative)
1- 0.0 à 19.0	Terre végétale		
2- 19.0 à 200.0	Roc		
3- à			
4- à			
5- à			
6- à			
7- à			
8- à			
9- à			

ESSAI DE DÉBIT

Niveau de l'eau: Estimé	Statique : 10.0 (pi)	Dynamique : 200.0 (pi)	Date de l'essai : 2025-07-01
Durée : 1.0 (heures)	Débit (Estimé) : 900.0 (gallons imp./heure)	Méthode : Air	Des travaux d'hydrofracturation ont été nécessaires : non

CONFORMITÉ DES TRAVAUX

Les travaux réalisés par **Géopros Lapointe Inc** sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévues selon le cas aux articles 12 à 29 ou 28 à 30 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Signature (représentant dûment autorisé) : *[Signature]* Fonction : *[Signature]* Date : *01/07/2025*

Attestation de la conformité des travaux par un professionnel

☐ J'atteste que les travaux de scellement de l'installation de prélèvement ont été effectués conformément à l'article 19 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et ce, sous ma supervision.

☐ J'atteste que l'ensemble des travaux décrits sur ce rapport ont été effectués conformément aux normes qui leur sont applicables, prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et ce, sous ma supervision.

Nom	Prénom	Ordre professionnel
Numéro de membre de l'ordre professionnel	Signature	Date

Puits P-2

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs
Québec

RAPPORT DE FORAGE

Géopros Lapointe Inc

No d'identification 649 - 2025 - 00041	No permis de la municipalité 2025-03-0016
---	--

LIEU DU FORAGE

Nom : Construction Innoplex ch. Georges Ascot Corner (Québec)	Numéro de lot 3 312 914
Adresse du lieu de forage : Ville : Code postal :	Téléphone : (819) 993-3013

Deg. 71	Min. 48	Sec. 536	Dec. 45	Min. 26	Sec. 089	Dec. 556	No de la carte 1/50 000	Nad 83
---------	---------	----------	---------	---------	----------	----------	-------------------------	--------

No de licence RBQ : 8342 - 7617 - 53	Volume journalier maximum projeté : 400 (gallons imp.)	
Utilisation Domestique (eau potable)	Méthode utilisée Rotation	Date des travaux 2025-07-02

Forage Profondeur (pi) 1) 18.0 2) 382.0 400 (Profondeur totale)	Diamètre (po) 10.0 6.0	Scellement Type de matériau : Bentonite Longueur scellée : 18.0 (pi) Pourcentage de bentonite : 100 (%)
---	------------------------------	--

Tubage Longueur 20.0 (pi)	Diamètre 6.0 (po)	Excède le sol 24.0 (po)	Type de tubage Acier
---------------------------------	----------------------	----------------------------	-------------------------

Crépine : non

Longueur	Diamètre	Ouverture	Type de crépine
----------	----------	-----------	-----------------

Tubage de soutènement ou d'appoint : non

Longueur	Diamètre	Type de tubage de soutènement :
----------	----------	---------------------------------

Épaisseur (pi)	Matériaux recoupés	Avec / Passant à	Remarque (facultative)
1- 0.0 à 8.0	Terre végétale		
2- 8.0 à 400.0	Roc		
3- à			
4- à			
5- à			
6- à			
7- à			
8- à			
9- à			

ESSAI DE DÉBIT

Niveau de l'eau: Estimé	Statique : 20.0 (pi)	Dynamique : 400.0 (pi)	Date de l'essai : 2025-07-02
Durée : 1.0 (heures)	Débit (Estimé) : 60.0 (gallons imp./heure)	Méthode : Air	Des travaux d'hydrofracturation ont été nécessaires : non

CONFORMITÉ DES TRAVAUX

Les travaux réalisés par **Géopros Lapointe Inc** sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévues selon le cas aux articles 12 à 29 ou 28 à 30 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.

Signature (représentant dûment autorisé) : *[Signature]* Fonction : *[Signature]* Date : *02/07/2025*

Attestation de la conformité des travaux par un professionnel

☐ J'atteste que les travaux de scellement de l'installation de prélèvement ont été effectués conformément à l'article 19 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et ce, sous ma supervision.

☐ J'atteste que l'ensemble des travaux décrits sur ce rapport ont été effectués conformément aux normes qui leur sont applicables, prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et ce, sous ma supervision.

Nom	Prénom	Ordre professionnel
Numéro de membre de l'ordre professionnel	Signature	Date

5.2 Hypothèses du volume d'eau prélevé

La valeur de référence du MELCCFP pour la consommation résidentielle a été fixée à 250 L/(personne*jour)

Maisons unifamiliales (hypothèse de 2,5 personnes/résidence) :

- 1 866 puits existants estimés (nombre approximatif de lots)
- **Total : 770 m³/jour**

Logements Innoplex (hypothèse de 2,5 personnes/logement [annexe 0.1 du RQEP]) :

- 5 bâtiments de 16 logements chacun, soit 80 logements
- 0,625 m³/jour par logement
- **Total : 50 m³/jour**

5.1 Construction de deux puits sur le site :

- Géologie sur le site
- Description de l'aquifère

5.2 Supervision d'essais de pompage :

- Niveaux d'eau statiques
- Niveaux d'eau en pompage
- Conductivité hydraulique
- Influence sur les autres usagers

5.3 Élaboration d'un modèle numérique :

- Estimation de la recharge
- Évaluation de l'impact du prélèvement

5.2 Essais de pompage puits P1

Suivi au P-1 et au P-2

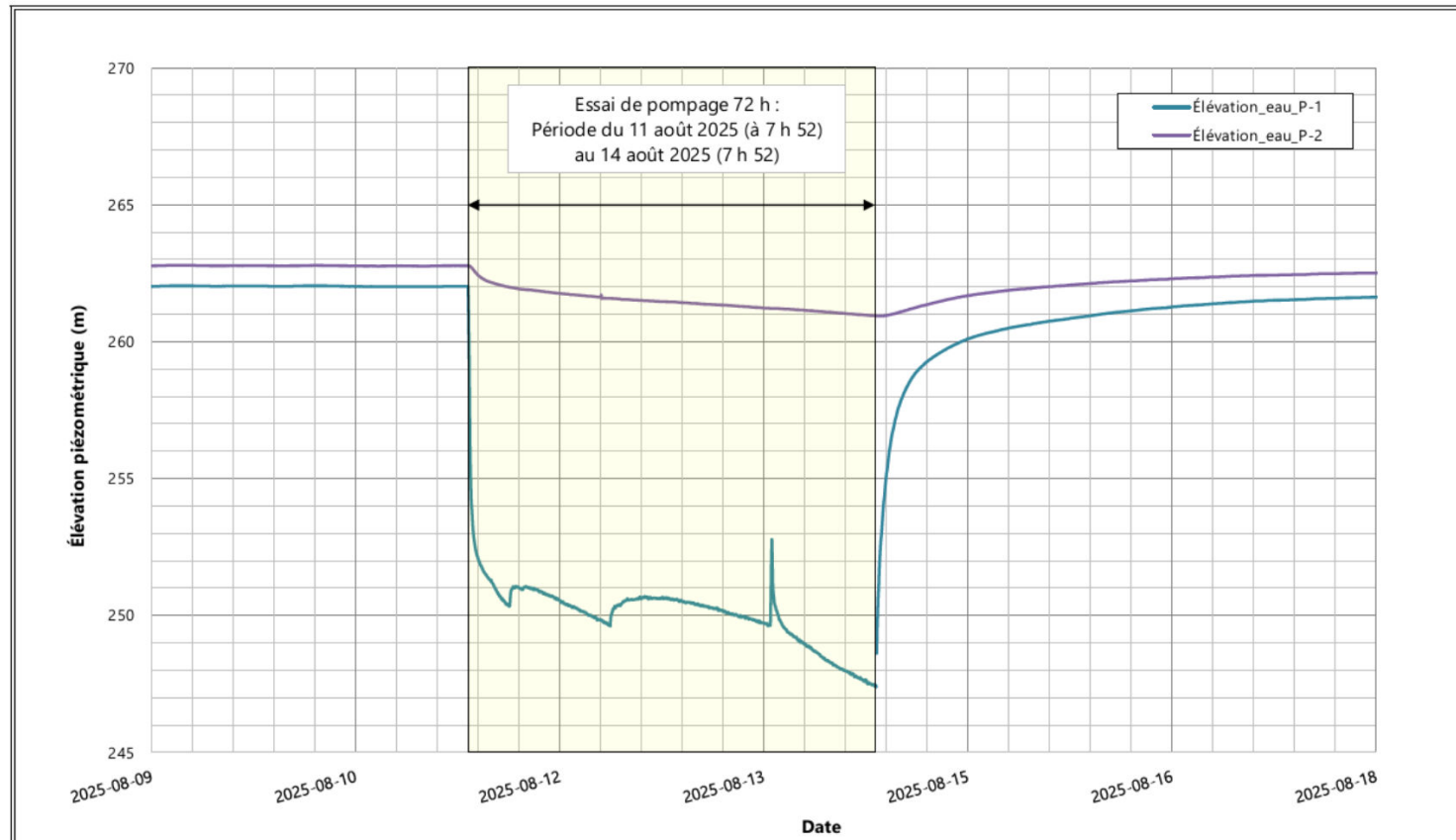
Graphique D-4 : Niveau piézométrique : P-1 et P-2

Client : Innoplex construction

Projet : Étude hydrogéologique | Alimentation en eau d'un développement résidentiel - Ascot Corner (Québec)

Site : Lot n° 3 312 914 | Ascot Corner (Québec)

N/Réf. : 24-7145-16061



5.2 Suivi – Puits 4296, rue Marcheterre

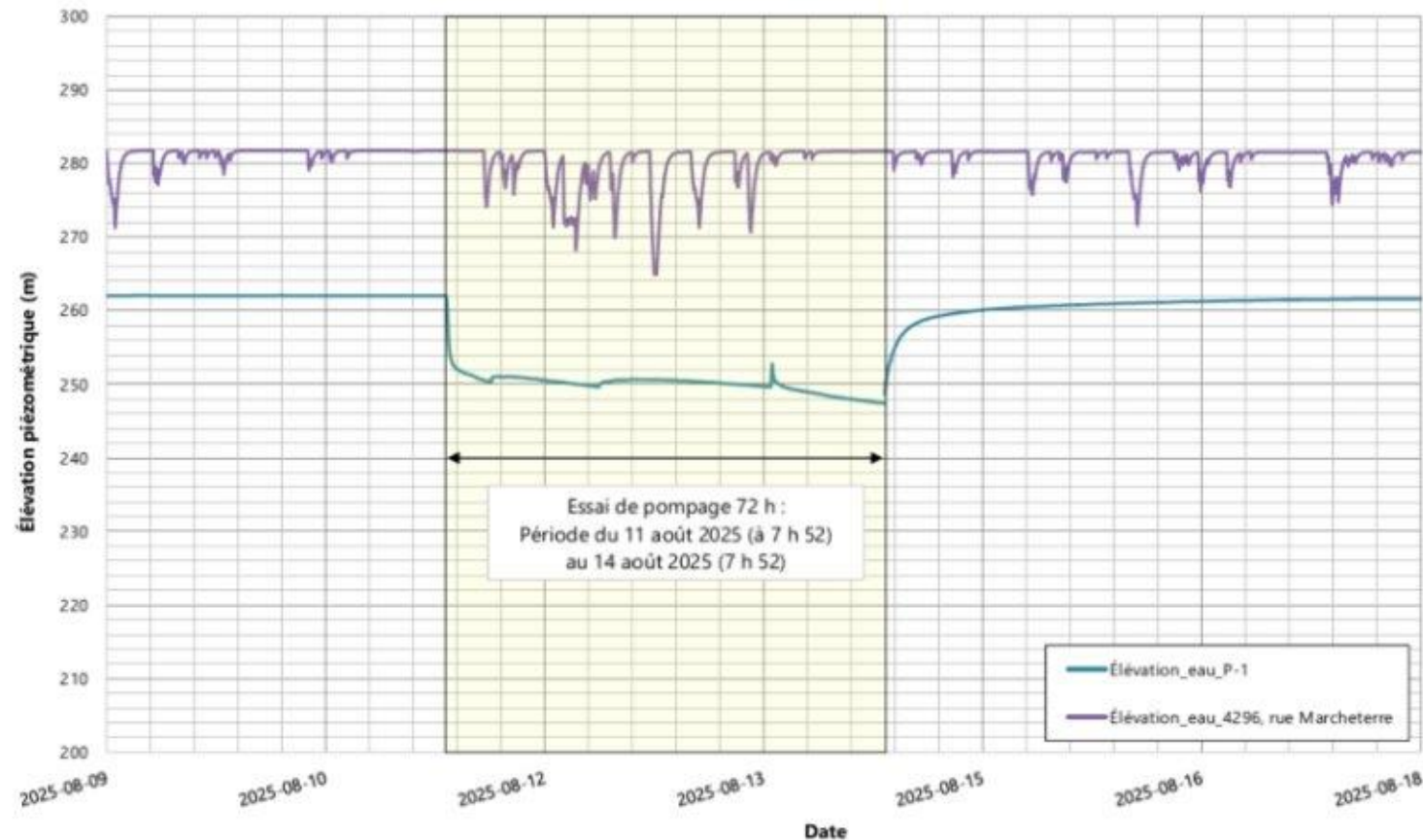
Graphique D-5 : Niveau piézométrique : P-1 et 4296, rue Marcheterre

Client : Innoplex construction

Projet : Étude hydrogéologique | Alimentation en eau d'un développement résidentiel - Ascot Corner (Québec)

Site : Lot n° 3 312 914 | Ascot Corner (Québec)

N/Réf. : 24-7145-16061



5.2 Suivi – Puits 4440, rue Georges

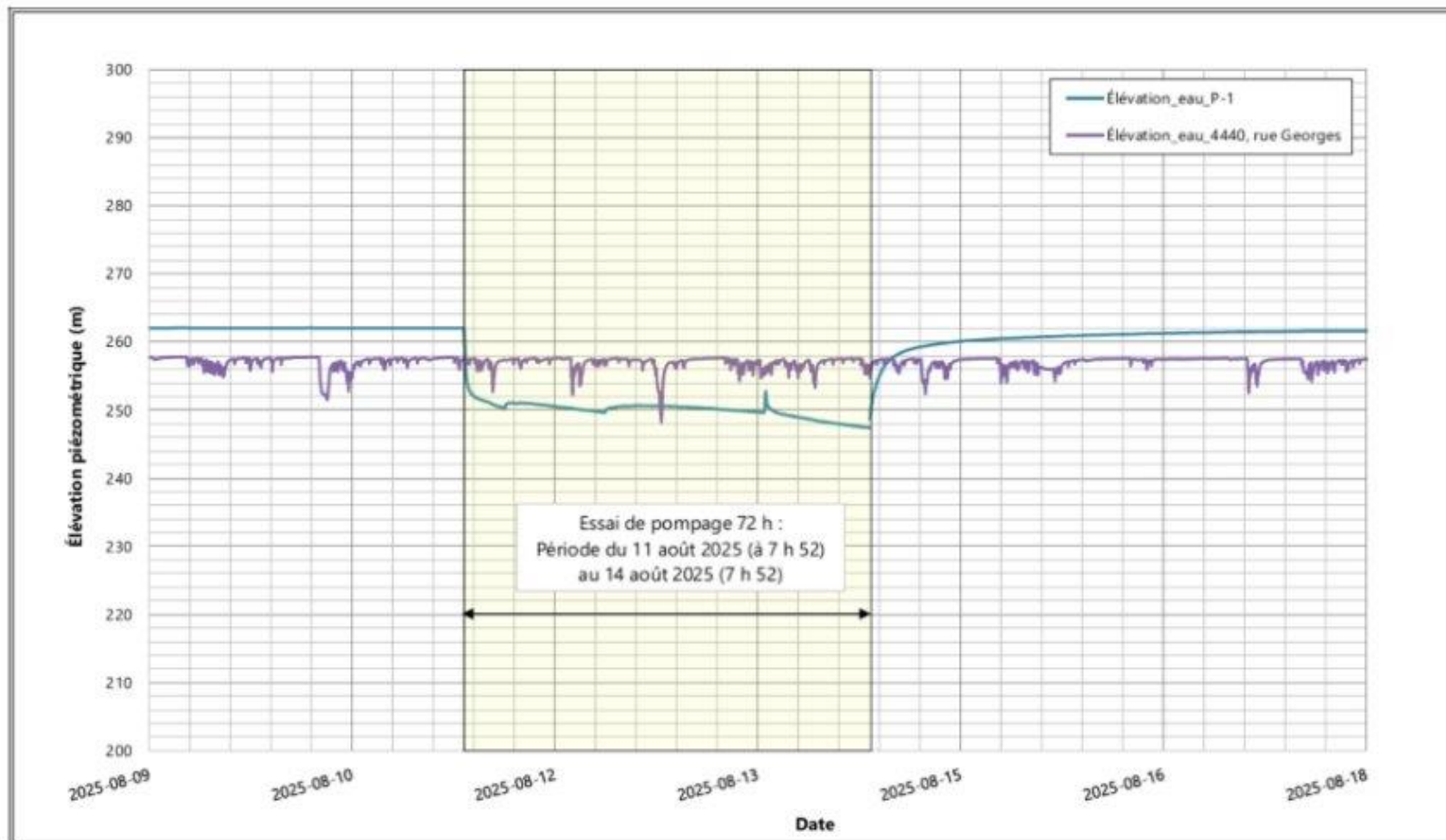
Graphique D-6 : Niveau piézométrique : P-1 et 4440, rue Georges

Client : Innoplex construction

Projet : Étude hydrogéologique | Alimentation en eau d'un développement résidentiel - Ascot Corner (Québec)

Site : Lot n° 3 312 914 | Ascot Corner (Québec)

N/Réf. : 24-7145-16061



5.2 Suivi – Puits 2100, chemin Alfred-Champigny

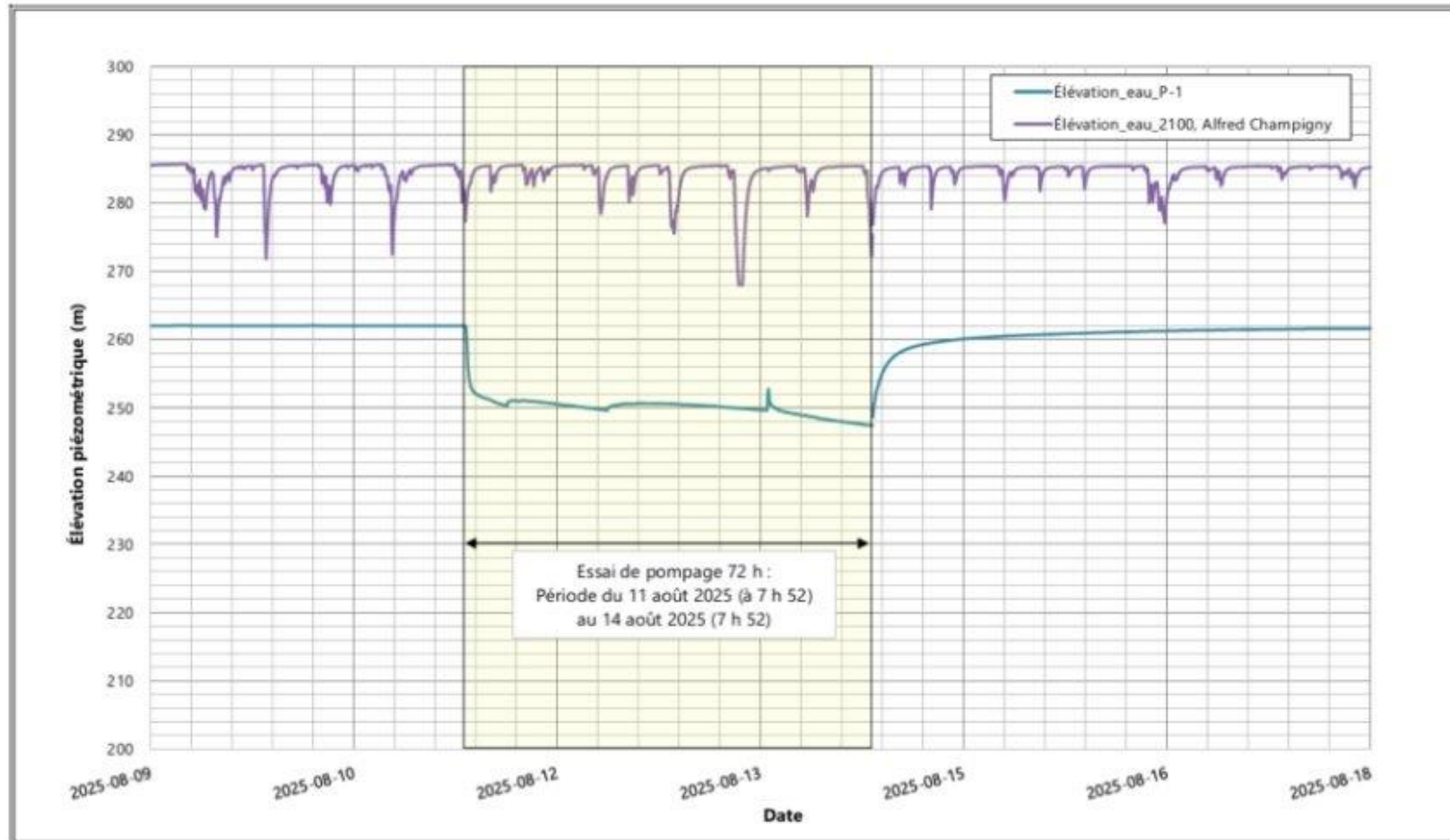
Graphique D-7 : Niveau piézométrique : P-1 et 2100, chemin Alfred Champigny

Client : Innoplex construction

Projet : Étude hydrogéologique | Alimentation en eau d'un développement résidentiel - Ascot Corner (Québec)

Site : Lot n° 3 312 914 | Ascot Corner (Québec)

N/Réf. : 24-7145-16061



5.2 Suivi – Puits 4409, route 112

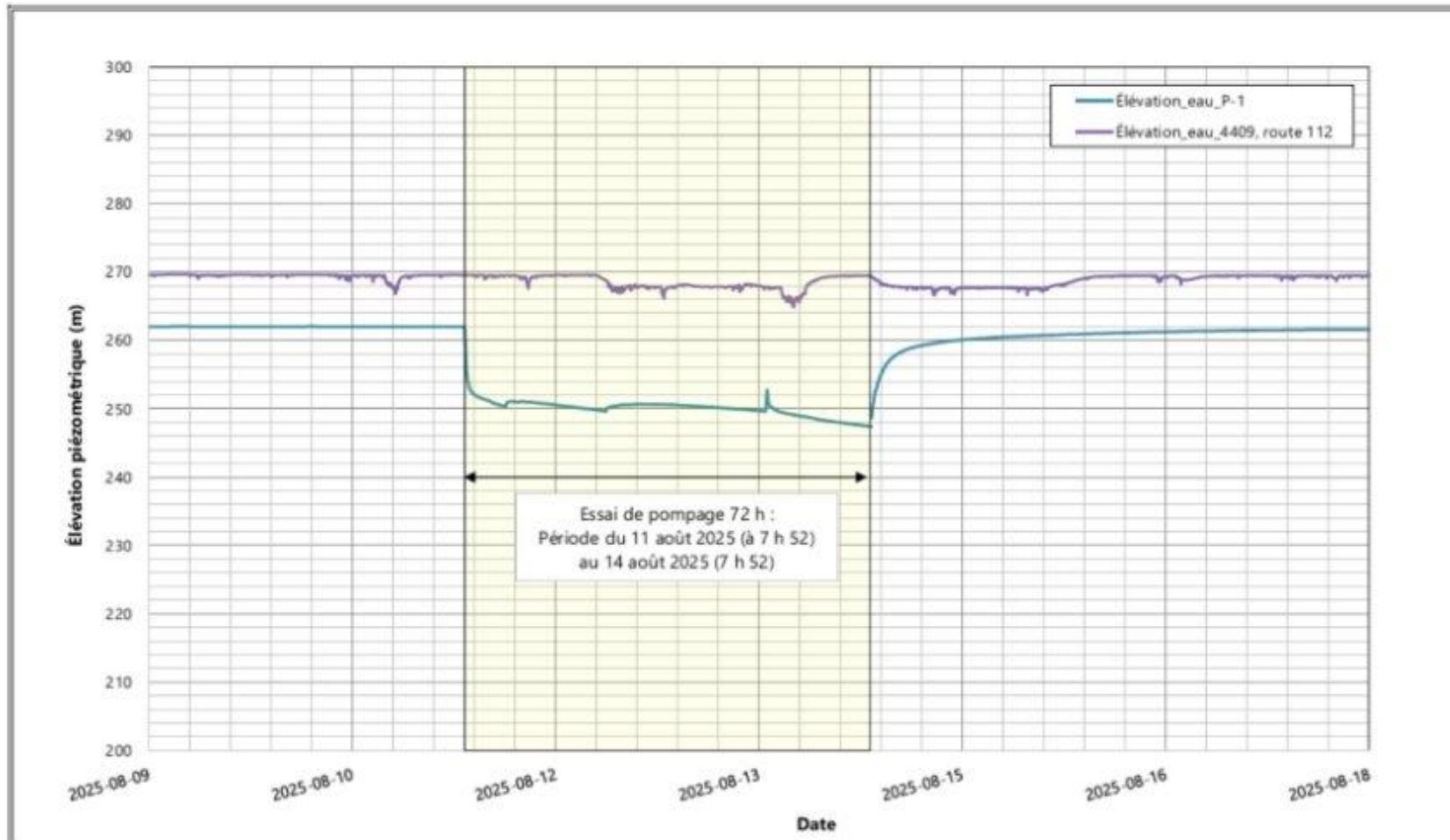
Graphique D-8 : Niveau piézométrique : P-1 et 4409, route 112

Client : Innoplex construction

Projet : Étude hydrogéologique | Alimentation en eau d'un développement résidentiel - Ascot Corner (Québec)

Site : Lot n° 3 312 914 | Ascot Corner (Québec)

N/Réf. : 24-7145-16061



5.2 Qualité de l'eau

Tableau E-1 : Paramètres du tableau 2 du Guide de conception des petites installations de production d'eau potable

Client : Innopex construction

Projet : Étude hydrogéologique - Alimentation en eau d'un développement résidentiel - Ascot Corner (Québec)

Site : Lot n° 3 312 914 / Ascot Corner (Québec)

N/Ref : 24-7145-16061

Description de l'échantillon	Résultats analytiques	Valeurs maximales
Lieu de prélèvement	P-1	
Laboratoire	AGAT Laboratoires	
N° d'échantillon	6968846	
Date de prélèvement	14 août 2025	
A) Paramètres microbiologiques normés (RQEP)		
E. coli (UFC/100 ml)	0	0 ¹
Coliformes totaux (UFC/100 ml)	0	10 ¹
Bactéries entérocoques (UFC/100 ml)	0	0 ¹
Bactéries atypiques (UFC/Mem.)	3	200 ¹
B) Paramètres inorganiques et physiques normés (RQEP)		
Antimoine (mg/L)	<0,001	0,006 ¹
Arsenic (mg/L)	<0,001	0,01 ¹
Baryum (mg/L)	0,028	1 ¹
Bore (mg/L)	0,042	5 ¹
Cadmium (mg/L)	<0,0001	0,005 ¹
Chrome (mg/L)	<0,001	0,05 ¹
Cuivre (mg/L)	0,004	1 ¹
Cyanures (mg CN/L)	<0,005	0,2 ¹
Fluorures (mg F/L)	<0,10	1,5 ¹
Mercurie (mg/L)	<0,0001	0,001 ¹
Plomb (mg/L Pb)	<0,001	0,005 ¹
Sélénium (mg/L Se)	<0,001	0,01 ¹
Uranium (mg/L U)	0,001	0,02 ¹
Manganèse dissous (mg/L)	<0,001	esthétique : 0,020 ² / CMA : 0,12 ³
Manganèse total (mg/L)	0,004	esthétique : 0,020 ² / CMA : 0,12 ³
Nitrates et Nitrites (mg/L-N)	0,38	10 ¹
Nitrites (mg/L-N)	<0,02	1 ¹
Turbidité (uTN)	3,2	5 ¹
C) Autres paramètres d'intérêt		
Chlorures (mg/L)	20,6	250 ³
Conductivité (µS/cm)	416	<1500 ⁴
Sodium (mg/L Na)	7,07	200 ³
Alcalinité (mg/L CaCO ₃)	-	-
Azote ammoniacal (mg/L-N)	-	-
Calcium (mg/L)	-	-
Dureté totale (mg/L CaCO ₃)	204	120 ⁵ (idéalement 80-100)
Fer dissous (mg/L)	<0,020	-
Fer total (mg/L)	0,046	0,3 ³
Magnésium (mg/L)	-	-
Sulfures (mg/L H ₂ S)	<0,02	0,05 ³

¹ Mesure prise sur le terrain

1. Normes de qualité de l'eau potable - Annexe I du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP), Q-2, r40

2. Critères de qualité - Eau de consommation (EC), Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés, MELCC, Mars 2019

3. Valeur recommandée selon les règles de l'art

4. Guide de conception des installations de production d'eau potable, mise à jour décembre 2020

5. Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, Santé Canada, 2020

²⁰ Concentration supérieure à la concentration maximale du RQEP

²⁰ Concentration supérieure au critère d'ordre esthétique

5.1 Construction de deux puits sur le site :

- Géologie sur le site
- Description de l'aquifère

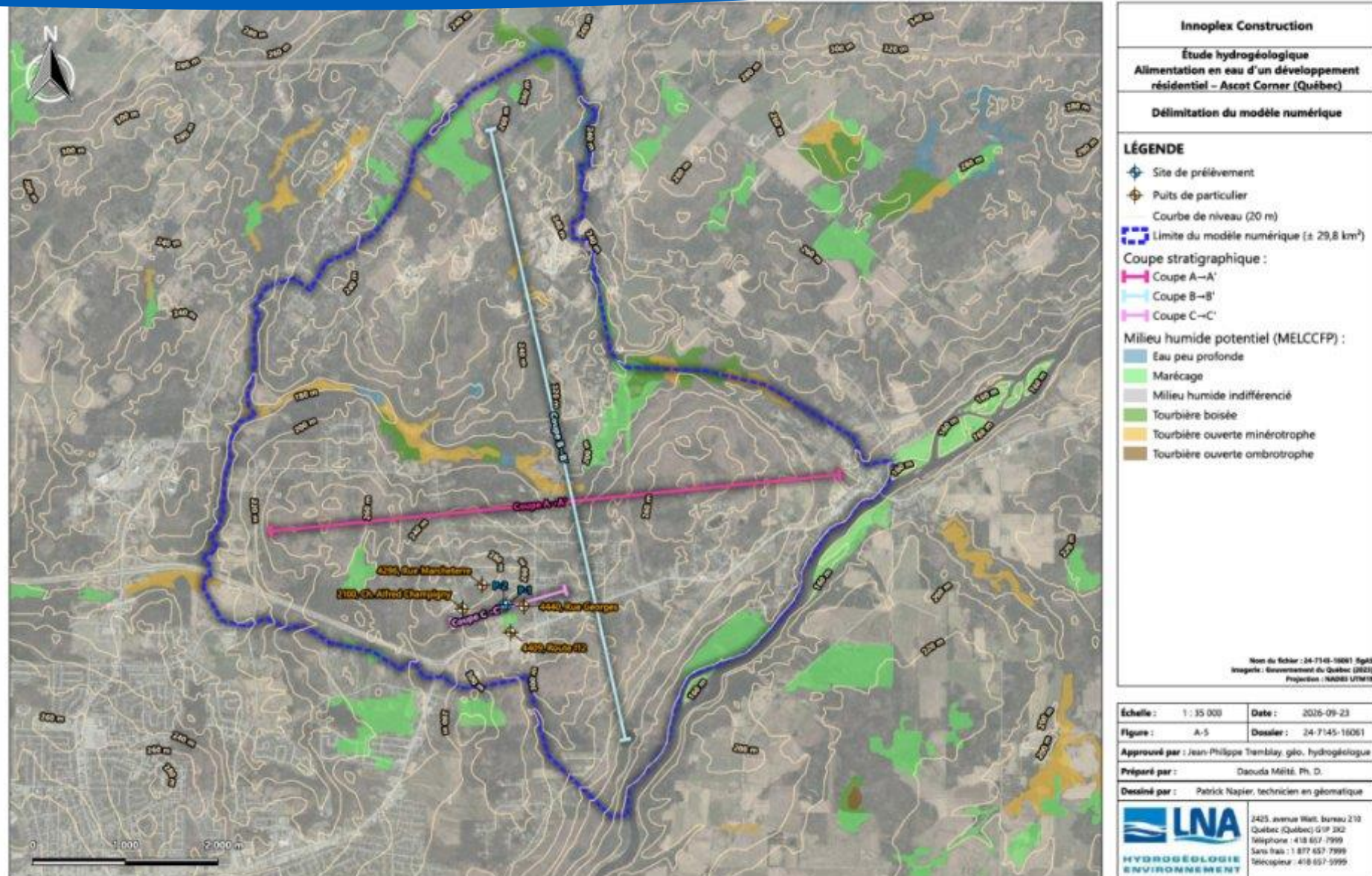
5.2 Supervision d'essais de pompage :

- Niveaux d'eau statiques
- Niveaux d'eau en pompage
- Conductivité hydraulique
- Influence sur les autres usagers

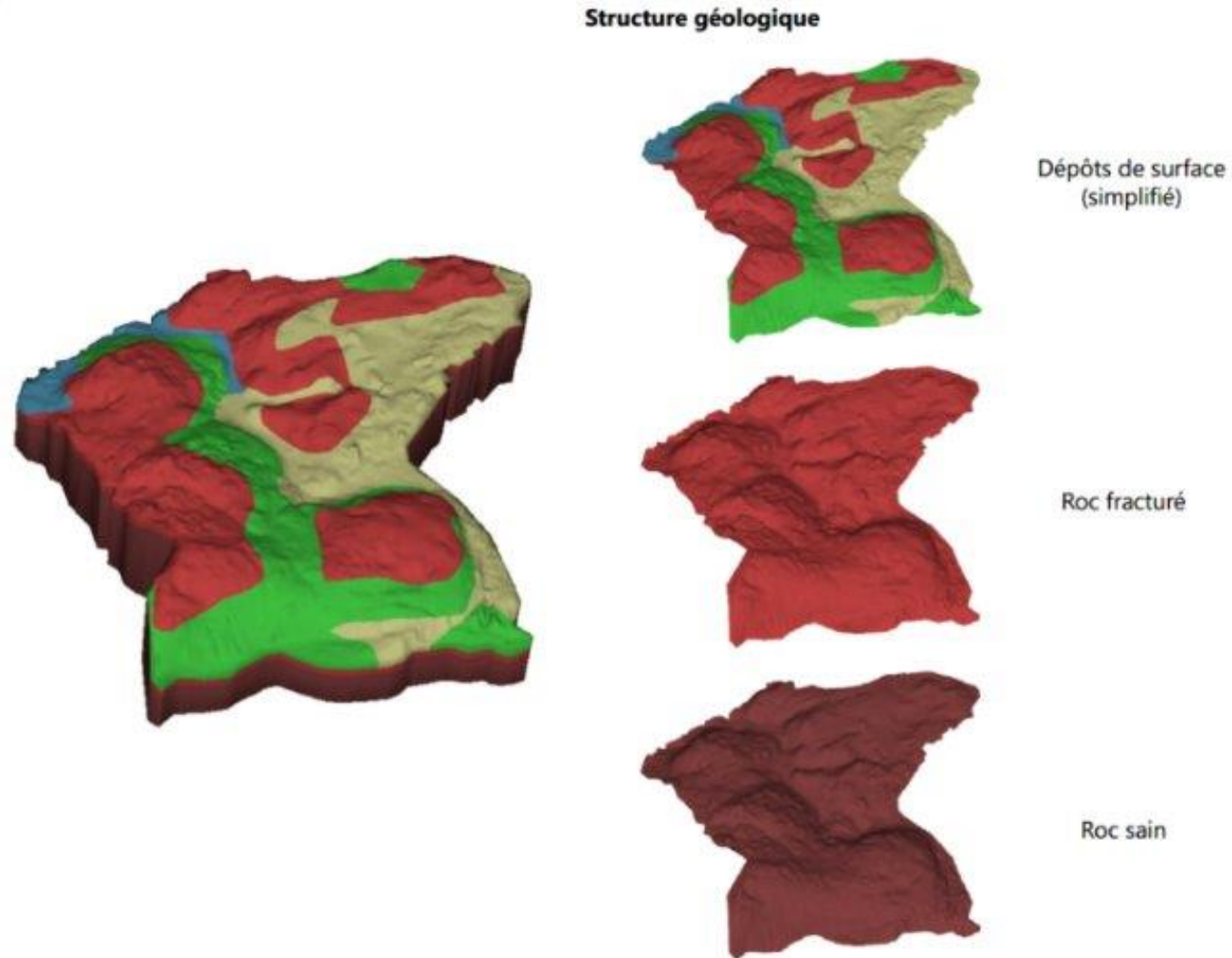
5.3 Élaboration d'un modèle numérique :

- Estimation de la recharge
- Évaluation de l'impact du prélèvement

5.2 Modèle numérique



5.2 Modèle numérique



Exagération verticale x5

Légende

Géologie simplifiée

- Till
- Sable
- Argile
- Roc fracturé
- Roc sain

Client :	Innoplex Construction	
Projet :	Étude hydrogéologique : Alimentation en eau d'un développement résidentiel - Ascot Corner (Québec)	
Titre :	Structure géologique du modèle	
Échelle :	n/a	Sceau :
Figure :	A-6	
Date :	23-09-2026	
N/Ref. :	24-7145-16061	
Préparé par :	Daouda Mèité, ing. PRT., Ph. D.	
Dessiné par :	Daouda Mèité, ing. PRT., Ph. D.	
Vérifié par :	Jean-Philippe Tremblay, géo., hydrogéologue	

5.2 Calibration du modèle

Reproduction de l'essai de pompage : Puits de pompage P-1

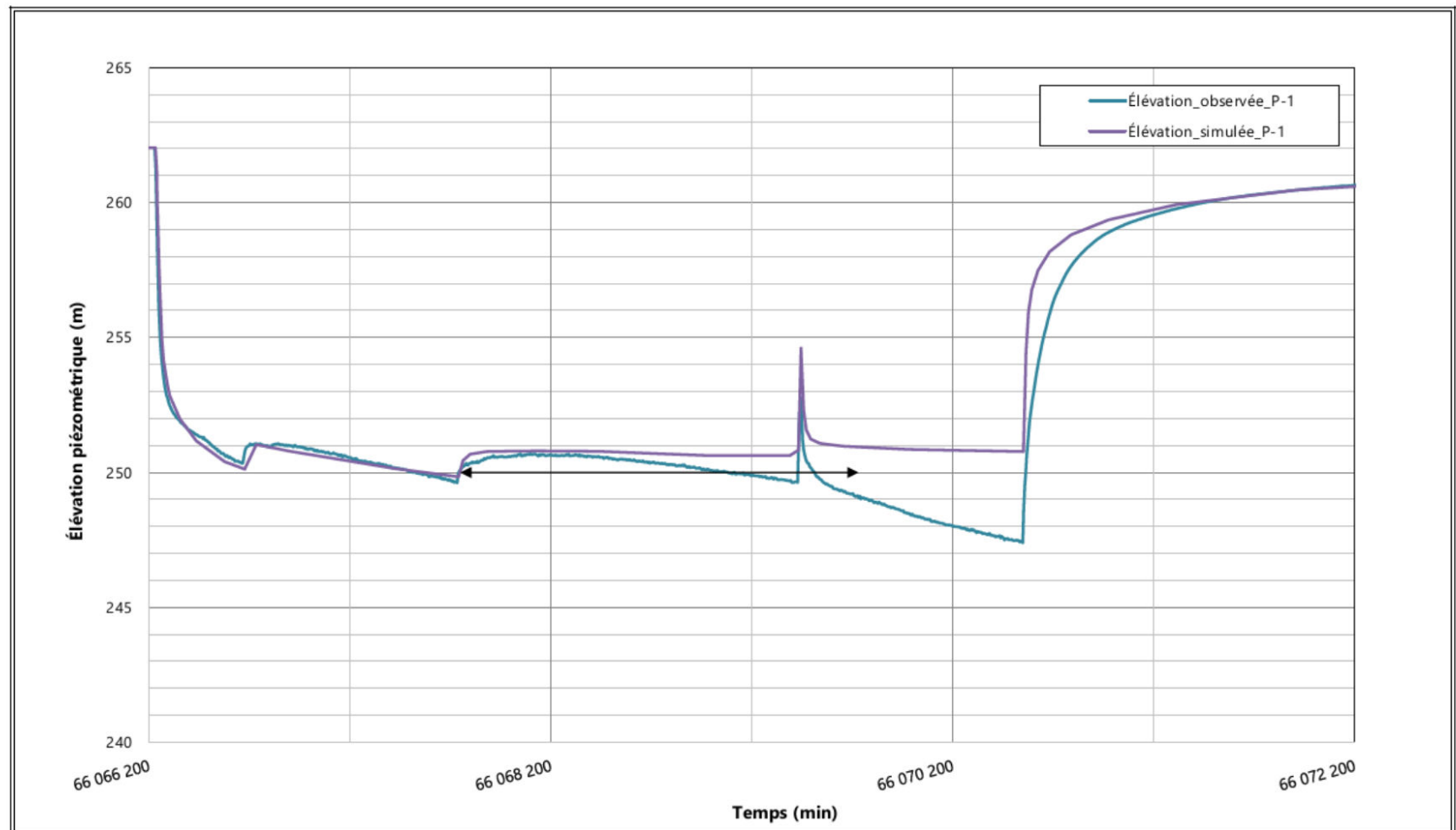
Graphique D-11 : Comparaison entre rabattements simulés et observés au forage P-1

Client : Innoplex construction

Projet : Étude hydrogéologique | Alimentation en eau d'un développement résidentiel - Ascot Corner (Québec)

Site : Lot n° 3 312 914 | Ascot Corner (Québec)

N/Réf. : 24-7145-16061



5.2 Recharge utilisée

Type	Sortant (m ³ /j)	Entrant (m ³ /j)	Pourcentage des prélèvements par rapport à la recharge totale (%)
Besoins en eau de l'ensemble résidentiel projeté	50	-	0,48
Prélèvement d'eau actuel	770	-	7,47
Recharge estimée	-	10 315	
Total	807,5	10 315	7,95

Le volume prélevé actuel plus le projet d'Innoplex
représentent **7,95 %** de la recharge du secteur.

5.2 Rabattement simulé

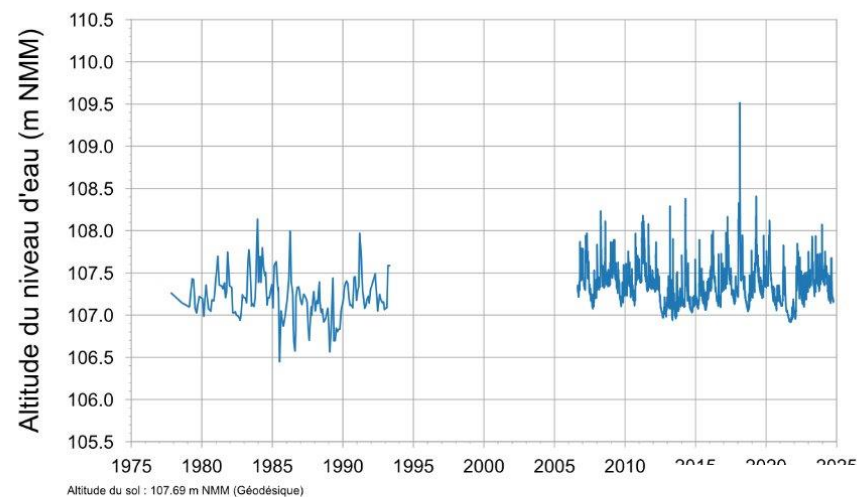


5.2 Résumé des conclusions

- Besoins en eau estimés de 50 m³/jour pour le projet d'Innoplex (5 bâtiments de 16 logements).
- Essai de pompage au débit de 50 L/min (72 m³/jour) à 36,8 L/min (53 m³/jour) a causé un rabattement de moins de 3 m sur les puits voisins.
- Recharge évaluée à 10 315 m³/jour, pour un prélèvement des puits existants + Projet d'Innoplex de 807,5 m³/jour, ce qui représente 7,95 % de la recharge.

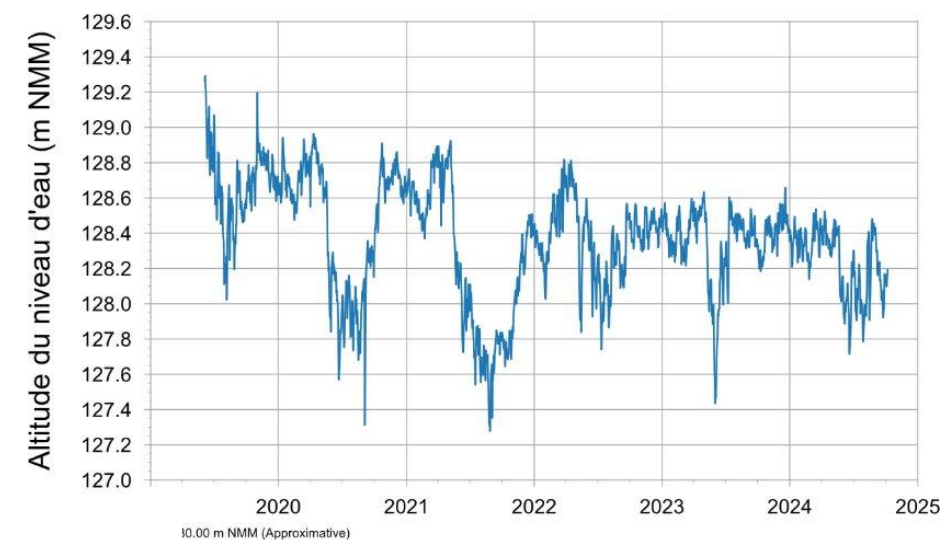
5.2 Piézométrie du secteur

Municipalité : Ulverton
Station : 03027021



Créé le 2024-12-19
Direction de l'eau potable, des eaux souterraines et de surface
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/piezo/index.htm>

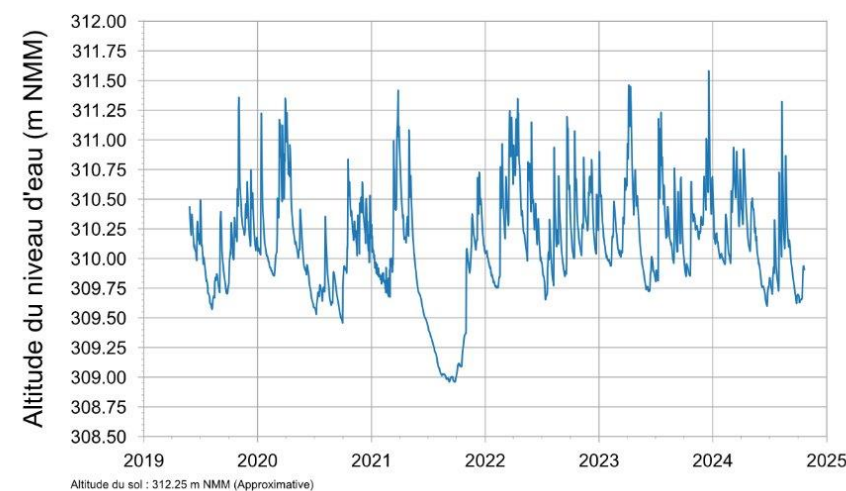
Municipalité : Val-Joli
Station : 03020013



des eaux souterraines et de surface
[gouv.qc.ca/eau/piezo/index.htm](https://www.gouv.qc.ca/eau/piezo/index.htm)

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Forêt et Parcs
Québec

Municipalité : Sherbrooke
Station : 03020012



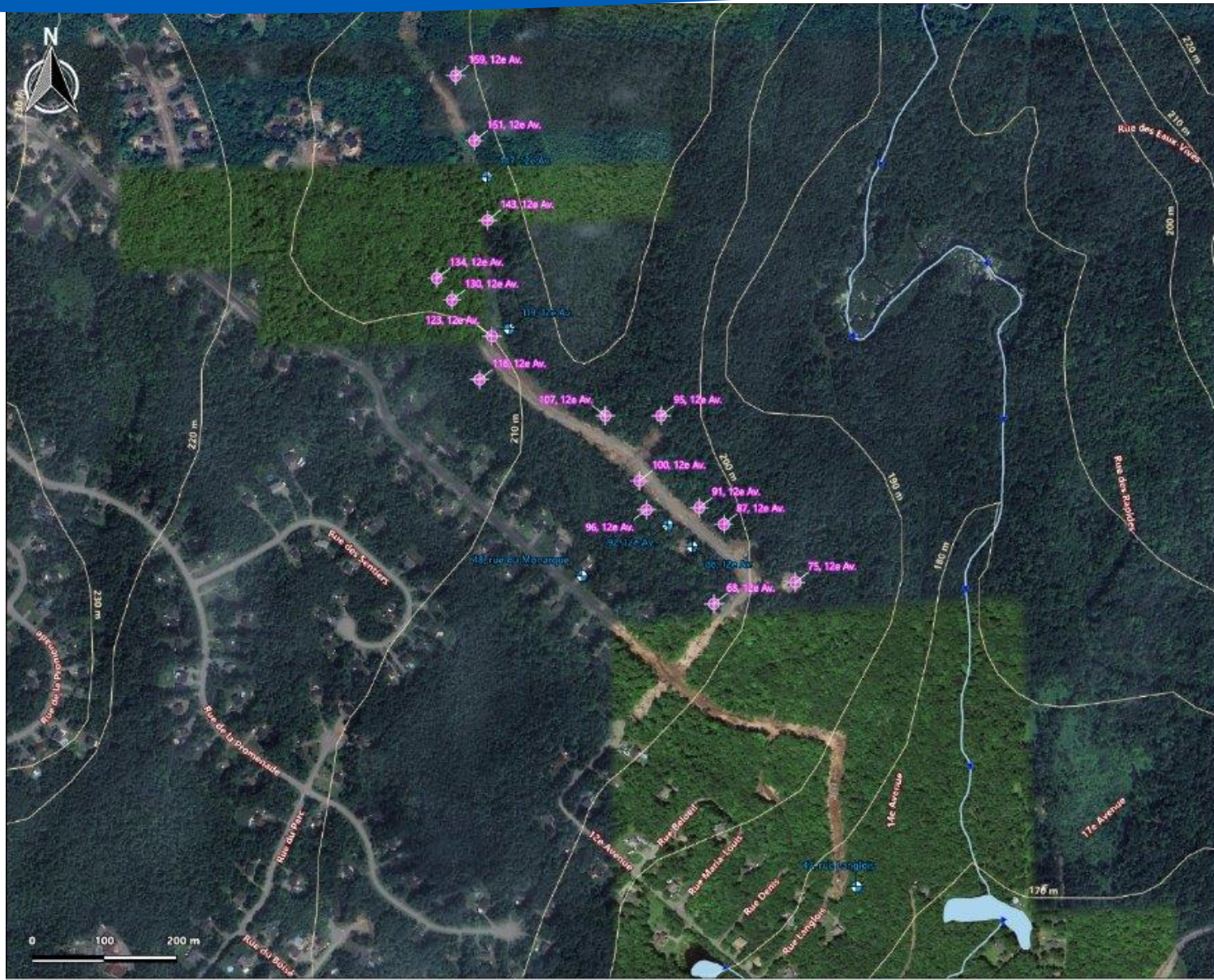
Créé le 2024-12-19
Direction de l'eau potable, des eaux souterraines et de surface
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/piezo/index.htm>

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Forêt et Parcs
Québec

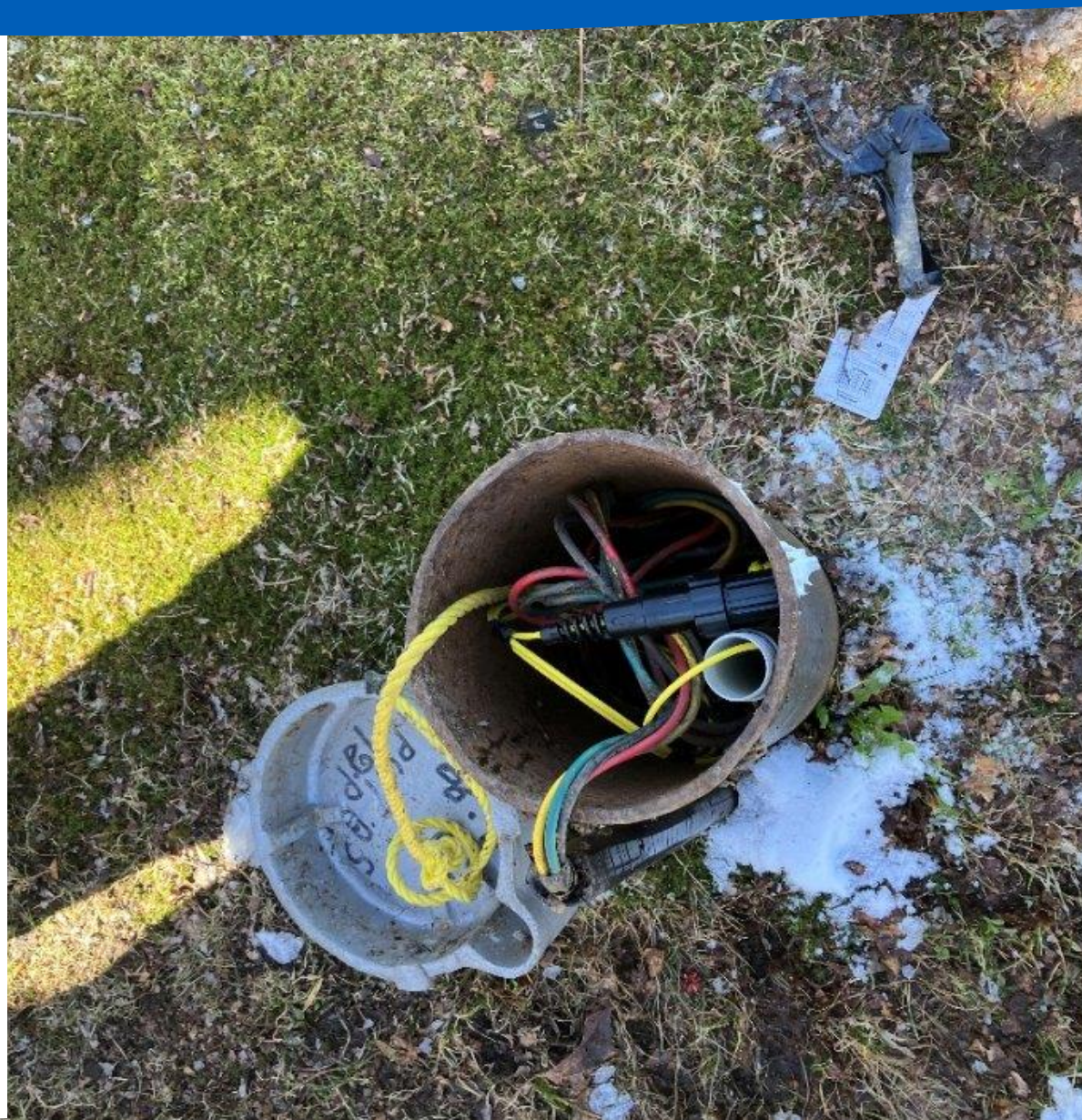
5.2 Suivi piézométrique - résidentiel



5.2 Suivi piézométrique - résidentiel



5.2 Suivi piézométrique - instrumentation



6. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Tour de rôle
- Temps de parole – 2 min./personne
- Respect obligatoire en tout temps
- Pour obtenir un suivi pour les questions non répondues, merci de laisser votre nom, numéro de téléphone et adresse courriel sur la feuille à cet effet





ascot
corner

MERCI